



**notes de la DESI**

académie de Clermont-Ferrand

# L'apprentissage en Auvergne

## Année 2006/2007

numéro 04 -08  
octobre 2008



## L'APPRENTISSAGE EN AUVERGNE

**Année 2006-2007**

Etude réalisée par Martine HIRIART-DURRUTY et Patricia ROUBY

Au 1<sup>er</sup> janvier 2007, l'Auvergne compte 8 405 apprentis dans 23 CFA (2,3 % de l'effectif d'apprentis en France). C'est 1000 de plus qu'en 2002, date à laquelle les mesures de relance de l'apprentissage sont devenues effectives. Au 8<sup>ème</sup> rang des régions françaises en nombre d'apprentis du niveau V (CAP, BEP) et au 16<sup>ème</sup> rang du niveau IV (bac), cette croissance reste néanmoins inférieure à celle de la moyenne nationale.

Les apprentis ont le plus souvent choisi cette voie de formation directement. Ce sont majoritairement des garçons (75 %) vu le poids des formations des métiers de la production technique, du bâtiment ou de l'agriculture. Ils sont formés davantage dans des gros que des petits CFA qui, pour 80 % d'entre eux, sont privés.

Par rapport à la moyenne nationale, lorsqu'on examine les diplômes préparés, l'Auvergne se caractérise par une surreprésentation du niveau V (CAP, BEP) et une sous-représentation des niveaux III et au-dessus (BTS et supérieur).



## Avant propos

Le ministère de l'Éducation nationale en accord avec les régions a mis en place depuis l'année 2006/2007 un nouveau système d'information sur la formation des apprentis (SIFA). Ce dispositif recense tous les apprentis des centres de formation d'apprentis (CFA) qu'ils soient sous tutelle des ministères de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la recherche, de l'Agriculture et de la pêche, et de la Santé, de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. En dernier ressort chaque académie recense et valide les informations de tous les CFA avant transmission à la direction de l'évaluation de la prospective et de la performance.

L'Académie de Clermont-Ferrand en accord avec la région Auvergne assure la gestion de l'ensemble de ce dispositif d'information. La nouveauté de ce système repose sur un recensement informatisé de caractéristiques de chaque apprenti tout au long de son cursus d'apprentissage ainsi que de données agrégées sur les personnels enseignants et les diplômés des centres d'apprentissage. Pour la première année de cette mise en place de SIFA le rectorat a conduit un lourd travail de recensement et de validation des données avec les CFA.

Au 31 décembre 2006, la formation par apprentissage regroupe en région Auvergne 8 405 apprentis répartis dans 23 CFA, soit 2 % de la population des apprentis en France. Une spécificité de l'Auvergne apparaît où l'apprentissage en établissement sous tutelle du ministère de l'Agriculture et de la pêche prend une part deux fois plus importante environ qu'en moyenne nationale.

L'enseignement professionnel sous statut scolaire et par apprentissage se complète dans le cursus de la formation initiale. Le Rectorat en harmonisation et en complémentarité avec la région et avec les CFA existants développe également l'apprentissage en établissement scolaire sous forme d'un "CFA hors les murs" regroupant 160 apprentis en 2006/2007.

Avec ce nouveau système d'information le ministère de l'Éducation nationale, l'Académie de Clermont-Ferrand, la région Auvergne, les CFA posséderont chaque année une référence commune du constat des apprentis, validée à la date du 31 décembre de l'année en cours. Dans l'avenir avec plusieurs années d'information des études permettront une meilleure connaissance des parcours des apprentis.

Je remercie particulièrement l'attention et l'aide apportées par la région et les CFA à la division études statistiques infocentre du rectorat afin d'élaborer ce système d'information des apprentis, finalement au service de tous.

Gérard BESSON  
Recteur de l'Académie  
de Clermont-Ferrand  
Chancelier des Universités



# SOMMAIRE

<b>1. Le Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) ....</b>	<b>p. 5</b>
1.1. <i>Présentation</i> .....	p. 5
<b>2. Description géographique des CFA en Auvergne .....</b>	<b>p. 6</b>
2.1. <i>Localisation des CFA de l'Académie de Clermont-Ferrand</i> .....	p. 6
2.2. <i>Les différentes structures de l'apprentissage</i> .....	p. 7
2.3. <i>Particularité des CFA «hors-murs»</i> .....	p. 9
<b>3. Répartition des CFA .....</b>	<b>p. 11</b>
3.1. <i>Répartition public / privé</i> .....	p. 11
3.2. <i>Répartition par taille</i> .....	p. 11
<b>4. Répartition des apprentis .....</b>	<b>p. 12</b>
4.1. <i>Répartition par âge</i> .....	p. 12
4.2. <i>Répartition par niveau et diplôme préparé et évolution</i> .....	p. 13
4.3. <i>Répartition par spécialité et sexe</i> .....	p. 16
4.4. <i>Volume d'apprentis en 1<sup>ère</sup> année et durée de formation</i> .....	p. 19
4.5. <i>Situation antérieure des jeunes en apprentissage au 31/12/2006</i> .....	p. 20
<b>5. Annexes .....</b>	<b>p. 21</b>
5.1. <i>Coordonnées des CFA</i> .....	p. 23
5.2. <i>Coordonnées des sites de formation</i> .....	p. 25
5.3. <i>Nombre de diplômes dans l'apprentissage et nomenclature         interprofessionnelle par niveau</i> .....	p. 28
5.4. <i>Liste des diplômes dans l'apprentissage</i> .....	p. 29
5.5. <i>La Base Centrale des Etablissements (BCE)</i> .....	p. 35
5.6. <i>Effectif et répartition des enseignants en CFA</i> .....	p. 38
5.7. <i>Taux de réussite aux examens</i> .....	p. 39
5.8. <i>Poids de l'apprentissage par région et académie</i> .....	p. 40





# 1. Le Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA)

## 1.1. Présentation

Conformément aux différents décrets et arrêtés concernant le système d'information sur l'apprentissage, un avis favorable a été rendu par le comité national de coordination des programmes régionaux d'apprentissage et de formation continue sur un nouveau système de remontées d'informations.

En Auvergne, ce nouveau système, basé sur la transmission informatisée par les Centres de Formation des Apprentis (CFA) d'une information sur chaque apprenti, complétée d'une information plus globale sur les enseignants et les examens, dans une base de données a reçu l'accord du Conseil Régional, du Rectorat, de la Direction Régionale de l'Agriculture et de la Forêt (DRAF), de la Direction Régionale de l'Action Sanitaire et Sociale (DRASS) et de la Direction Régionale de Jeunesse et Sports (DRJS). La gestion en a été confiée à la Division Etudes – Statistiques - Infocentre (DESI) du Rectorat. La mise en place est effective depuis 2007, remplaçant l'enquête papier dite 51 des Ministères de l'Éducation Nationale et de l'Agriculture : effectifs d'apprentis au 31/12 de chaque année dans les CFA. L'enquête N° 10 (remontée plus rapide) sera à terme intégrée dans ce dispositif.

Ce nouveau dispositif comporte deux innovations par rapport aux enquêtes précédentes ; d'une part il collecte des informations, en particulier sur l'origine scolaire des apprentis dont l'absence limitait l'analyse des parcours de formation ; d'autre part, il remplace le remplissage et les transmissions traditionnelles des enquêtes par formulaire par une saisie et une transmission informatisées. **Tant sur la forme que sur le fond, il n'y a donc pas de continuité totale entre les deux systèmes, l'enquête « 51 papier » et le Système d'Information sur la Formation des Apprentis (abrégé en SIFA dans la suite du texte) : les résultats détaillés ne sont donc pas complètement comparables. Toutefois quelques résultats sur les années précédentes à partir de « l'enquête 51 » sont donnés dans cette publication à titre de comparaison et pour placer l'apprentissage dans son évolution en Auvergne.**

Pour garantir un maximum de qualité de l'information, le ministère de l'éducation nationale a fait développer l'application de contrôle et de validation des données «ARA» (Apprentissage Région Académie) pour réceptionner les fichiers en provenance des CFA, quelle que soit la tutelle pédagogique des formations, afin de les contrôler exhaustivement avant de les valider.

Les données décrites dans ce document sont issues de ce système d'information.

### Définitions

#### Les apprentis

Les apprentis sont des jeunes âgés de 16 à 25 ans qui préparent un diplôme (ou un titre<sup>1</sup>) de l'enseignement professionnel ou technologique dans le cadre d'un contrat de travail de type particulier, associant une formation en entreprise - sous la responsabilité d'un maître d'apprentissage - et des enseignements dispensés dans un centre de formation d'apprentis.

#### Les centres de formation d'apprentis (CFA)

Les CFA sont des établissements d'enseignement dispensant une formation générale, technologique et pratique qui doit compléter la formation en entreprise et s'articuler avec elle. La tutelle pédagogique est en général exercée par le ministère de l'Éducation nationale ou par le ministère de l'Agriculture, ou plus récemment par le ministère de Jeunesse et Sport ou de la Santé. Ils sont créés pour la plupart à la suite de la conclusion de conventions entre les régions et des organismes, pour une durée de 5 ans renouvelable. Les CFA peuvent être selon des types d'organisme qui les gèrent : municipalités, chambre de commerce et d'industrie, chambre de métiers, organismes privés, établissements publics d'enseignement. Un petit nombre de CFA, dit à «convention nationale», sont créés à la suite d'une convention passée avec l'état.

<sup>1</sup> Les titres sont délivrés par un organisme et inscrits dans une liste d'homologation reconnue officiellement par l'Etat pour valider une formation initiale. Cf. Bref n° 218 avril 2005 CEREQ



## 2.2. Les effectifs et les différentes structures (détail en annexe 5.5)

Au 31 décembre 2006, l'Auvergne compte 22 Centres de Formation d'Apprentis (CFA) et une Section d'Apprentissage, accueillant au total 8405 apprentis répartis sur 54 sites dont 2 hors région. Par convention, les effectifs d'apprentis comptent au site de formation.

Les structures d'accueil des apprentis sont des CFA qu'ils soient nationaux (convention conclue avec l'Etat) ou régionaux ou des Sections

d'Apprentissage (résultant d'une convention tripartite). Ils peuvent être publics ou privés. Il existe au moins dans chaque département auvergnat, un CFA interprofessionnel, un CFA du bâtiment et un CFA agricole. La tutelle pédagogique est dans le cas le plus général exercée par le Ministère de l'Education Nationale mais aussi par le Ministère de l'Agriculture, particulièrement en Auvergne.

Tutelle pédagogique	Auvergne			France		
	Nombre d'établissements	Effectif	en %	Nombre d'établissements	Effectif	en %
Ministère de l'Education Nationale	15	7 284	86,7	877	383 634	91,8
Ministère de l'Agriculture	7	1 014	12,1	137	31 865	7,6
Ministère de la Santé	1	45	0,5	12	903	0,2
Ministère de la Jeunesse et du Sport	1	62	0,7	1	21	0,0
Autres	0	0	0,0	22	1 322	0,3
<b>Total</b>	<b>24 (*)</b>	<b>8 405</b>	<b>100,0</b>	<b>1049</b>	<b>417 745</b>	<b>100,0</b>

(\*) Y compris le CIRFAP de Lyon qui gère 2 sites de formation en Auvergne.

**Le nouveau système d'enquête permet une localisation fine des apprentis en particulier au travers de la notion de site de formation. Nous avons enquêté au 31/12/2006 les CFA et leurs sites de formation 'externes' quand ils en ont. En effet les CFA peuvent signer une convention avec des lycées, des universités, d'autres CFA, des sections d'apprentissage ou d'autres établissements assurant des enseignements pour une formation ou une durée donnée. Ces conventions peuvent être signées avec des sites situés dans une autre commune que le CFA, dans différents départements, y compris hors académie.**

Tous ces établissements doivent néanmoins être immatriculés dans un fichier de référence du Ministère de l'Education Nationale, la Base Centrale des Etablissements (BCE) (voir Annexe 5.5).

### Nombre d'apprentis en CFA au 31 décembre 2006.

	Nombre de CFA	Effectif	Effectif en %
Allier	4	1 882	22,4
Cantal	3	959	11,4
Haute-Loire	4	1 472	17,5
Puy-de-Dôme	12	4 092	48,7
<b>Auvergne</b>	<b>23</b>	<b>8 405</b>	<b>100,0</b>
<b>France</b>	<b>1049</b>	<b>417 745</b>	

Source : Système d'Information sur la Formation des Apprentis (SIFA) 2006

Les apprentis (y compris CPA et CLIPA qui ne sont pas des apprentis<sup>2</sup>) sont identifiés ici au site de formation ; France métropolitaine+DOM.

<sup>2</sup> Classe préparatoire à l'apprentissage ; Classe d'initiation préprofessionnelle par alternance

A la rentrée de 1995, date à laquelle les résultats de l'enquête 51 sont disponibles, l'Auvergne comptait 19 structures de formation d'apprentis, en 1998, 21, jusqu'en 2003 où une nouvelle structure s'est rajoutée. Entre temps, des cessations, fusions se sont opérées.

En 10 ans, la population d'apprentis dans la région n'a progressé que de 511 jeunes (soit de 7 %) alors que l'augmentation sur la même période est de 32 % au niveau France entière. Le poids de l'apprentissage auvergnat par rapport à la France métropolitaine est en baisse de 0,5 point sur cette période.

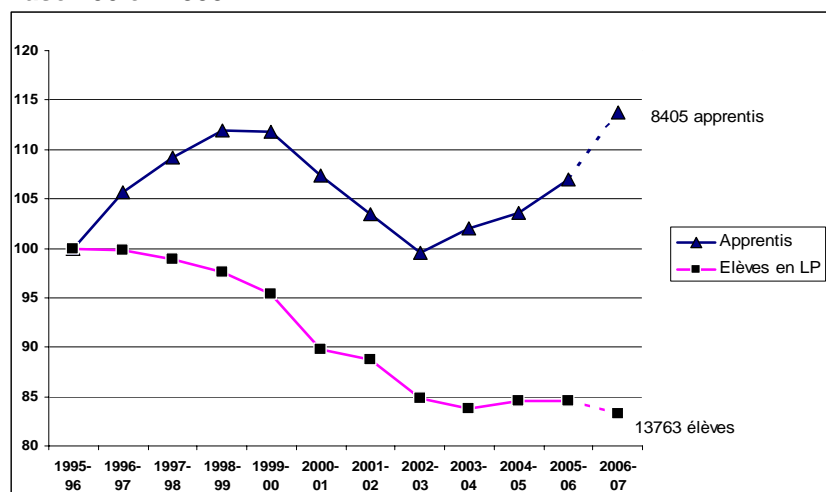
	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06	2006-07
nbre de CFA auvergnat	19	19	19	21	21	21	21	21	22	22	22	23
nbre d'apprentis	7 387	7 804	8 062	8 268	8 256	7 934	7 639	7 350	7 538	7 648	7 898	8 405
poids de l'apprentissage en%	2,5	2,5	2,4	2,3	2,3	2,2	2,1	2,0	2,1	2,1	2,0	2,0
France métr+DOM	293 512	315 929	337 690	353 632	360 237	365 874	362 928	363 476	361 966	368 988	386 722	417 745

Source : enquête 51 ; SIFA

Cette évolution est à rapprocher de celle des effectifs scolaires des lycées professionnels publics et privés qui perdent sur la même

période 15 % de leurs effectifs, baisse particulièrement significative de 2000 à 2003.

### Comparaison des évolutions des effectifs d'élèves du 2nd degré en L.P. publics et privés et des apprentis Base 100 en 1995

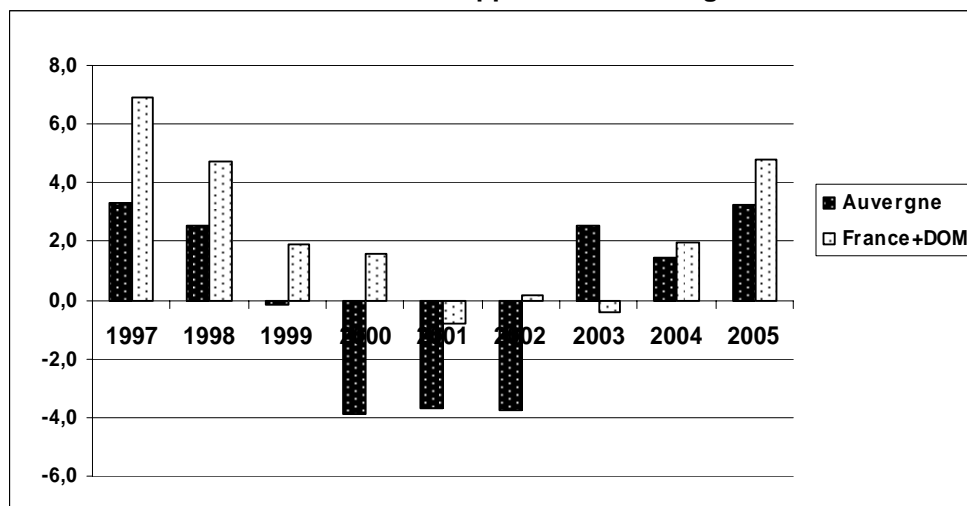


Après une conjoncture défavorable, à partir de 2002 l'apprentissage se redresse aidé par les politiques d'emploi orientées vers les jeunes et de nouvelles dispositions destinées à accroître l'attractivité de l'apprentissage et le statut d'apprenti.

Source : base élèves académique – Enquête 51 1995-2005 – SIFA 2006

\* ----- : Rupture de méthodologie dans le recensement des apprentis

### Comparaison de l'évolution annuelle des effectifs apprentis en Auvergne avec les données France + DOM



Source : enquête 51 papier 1995-2005

### Répartition des structures

	dans la région	hors région (*)	total
<b>CFA</b>	<b>23</b>	<b>1</b>	<b>24</b>
<b>Sites de formation</b>	<b>52</b>	<b>2</b>	<b>54</b>

Source : SIFA 2006

### Répartition des effectifs enquêtés

	dans l'académie	hors académie	total
CFA de l'académie	8389	33	8422
CFA hors académie	16		16
<b>Total</b>	<b>8405</b>	<b>33</b>	<b>8438</b>

Source : SIFA 2006

(\*) Le CIRFAP (métiers de la plasturgie) de la région Rhône-Alpes, gère les apprentis de deux sites de formation en Auvergne : le lycée professionnel privé à Monistrol-sur-Loire et le lycée professionnel Val-de-Dore à Thiers.

IRISUP, le CFA auvergnat de l'enseignement supérieur, gère des apprentis basés à l'IUT de Roanne et à l'IUT de Villeurbanne. Cette gestion découle de conventions passées entre ces établissements.

## 2.3. Particularité des CFA «hors-murs»

Les CFA «hors murs» sont des CFA qui ne dispensent aucune formation mais passent des conventions d'accueil avec des organismes de formation : un autre CFA, une université, une école, un établissement public d'enseignement... Le CFA «hors murs» fédère ses différents sites avec une gestion administrative et financière centralisée.

Comme dans les CFA classiques, les sites peuvent se situer dans différents départements, même hors académie. Dans ce cas, les apprentis sont comptabilisés dans l'académie où se situent les sites de formation.

En Auvergne, il existe 4 CFA «hors murs», le CFA IRISUP, le CFA Education Nationale, le CFA des métiers du sport et de l'animation, et le CFAS accueillant en Auvergne des apprentis en difficulté<sup>3</sup>. Pour ce dernier CFA en 2006, il n'a pas été possible pour des raisons techniques, de comptabiliser les apprentis aux différents sites de formation. Il apparaît sur la carte comme un CFA.

<sup>3</sup> Les jeunes en grande difficulté d'insertion sociale, du fait d'un handicap ou d'inadaptation.

<b>CFA</b>	<b>Effectif</b>	<b>Sites de formation</b>	<b>Effectif</b>
INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL (IFI)	827	INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL (IFI)	827
ECOLE DES METIERS DU BATIMENT GEORGES BOURACHOT (EMB)	662	ECOLE DES METIERS DU BATIMENT GEORGES BOURACHOT (EMB)	662
CFA AGRICOLE DE L'ALLIER	123	CFA AGRICOLE DE L'ALLIER	123
CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (CFAI)	334	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN MONNET YZEURE	9
		CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'Auvergne (CFAI)	154
		LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE DE MONISTROL-SUR-LOIRE	14
		LYCEE EMMANUEL CHABRIER YSSINGEAUX	10
		INSTITUT FRANÇAIS DE MECANIQUE AVANCEE (IFMA) AUBIERE	15
		CFAI ANTENNE DE THIERS	56
		CFAI ANTENNE DE COURNON	76
CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS GEORGES BOCHÉ	392	CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS GEORGES BOCHÉ	392
INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (IFPP)	350	INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (IFPP)	350
CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL	195	CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL	195
INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (IFP)	654	INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (IFP)	654
CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BATIMENT (CFTB)	429	CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BATIMENT (CFTB)	429
CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE	156	CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE	156
CFA AGRICOLE DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	71	CFA AGRICOLE DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	71
CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ GENDRE	881	CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ GENDRE	881
INSTITUT DES METIERS	1839	INSTITUT DES METIERS	1839
CFA INTERPROFESSIONNEL	32	CFA INTERPROFESSIONNEL	32
CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DOME	310	CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DOME	310
CFA NATIONAL DES METIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE	126	CFA NATIONAL DES METIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE	126
CFA SPECIALISE (CFAS)	235	CFA SPECIALISE (CFAS)	235
CFA DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (IFRIA)	33	CFA DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE (IFRIA)	33
CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	80	CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	80
CFA DES METIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION D'Auvergne	62	CENTRE REGIONAL D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT BELLERIVE SUR ALLIER	13
		CENTRE DE FORMATION OMNISPORT AURILLAC	8
		INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS SPORTIFS (UCPA) PRADES	8
		ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES SPORTIFS (ADPS)	11
		INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'APPLICATION (INFA)	22
CFA DE L'EDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE	160	LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN MONNET YSEURE	3
		LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MONNET YSEURE	3
		LYCEE GUSTAVE EIFFEL GANNAT	24
		LYCEE JOSEPH CONSTANT MURAT	3
		LYCEE CHARLES ET ADRIEN DUPUY LE PUY-EN-VELAY	21
		LYCEE BLAISE PASCAL AMBERT	21
		ECOLE TECHNIQUE PRIVEE MICHELIN CLERMONT-FERRAND	55
		LYCEE CAMILLE CLAUDEL CLERMONT-FERRAND	15
		LYCEE VERCINGETORIX ROMAGNAT	15
CFA IRISUP	393	INSTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA GESTION (IFAG) MONTLUCON	3
		INSTITUT EUROPEEN DE LA QUALITE TOTALE (IEQT) VICHY	55
		ACADEMIE COMMERCIALE INTERNATIONALE (ACI) MONTLUCON	6
		UNIVERSITE CLERMONT 1 - IUT AURILLAC	11
		LYCEE SAINT-LOUIS NOTRE-DAME DE FRANCE LE PUY-EN-VELAY	15
		ECOLE SUPERIEURE EUROPEENNE DE PACKAGING (ESEPAC) BRIVES-CHARENSAC	43
		UNIVERSITE CLERMONT 1 - IUT LE PUY	39
		UNIVERSITE CLERMONT 1 - UFR DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	51
		UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2 - BLAISE PASCAL	42
		UNIVERSITE CLERMONT 1 - IUP MANAGEMENT ET GESTION DES ENTREPRISES	31
		ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND	78
		CFA IRISUP	19
SA ITSRA	45	SA ITSRA	45
CENTRE INTER-REGIONAL DE FORMATION ALTERNEE DE LA PLASTURGIE (CIRFAP)	16	LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE DE MONISTROL-SUR-LOIRE *	12
		LYCEE PROFESSIONNEL VAL DE DORE THIERS *	4
<b>Total</b>	<b>8405</b>		<b>8405</b>

\* Les sites de formation de Monistrol sur Loire et de Thiers sont rattachés au CFA du CIRFAP de l'académie de Lyon.

### 3. Répartition des CFA

#### 3.1. Répartition public / privé

En Auvergne, 17 CFA sur 23 sont des CFA privés, ce qui représente environ 87 % de l'effectif total, un peu moins de 85 % au niveau France.

Il existe dans chaque département auvergnat au moins un CFA interprofessionnel, un CFA du bâtiment et un CFA agricole.

Répartition entre le privé et le public des CFA, des sites et de leurs effectifs

	Privé		Public	
	Auvergne	France	Auvergne	France
nombre de CFA	17	743	6	306
Effectif compté au CFA (en %)	87,3	84,5	12,7	15,5
nombre de sites de formation	30	1217	22	805
Effectifs compté au site de formation (en %)	84,9	81,2	14,7	18,8

Source : SIFA 2006

Les 6 CFA publics comprennent le CFA de l'Education Nationale et 5 CFA de l'Agriculture. Un CFA privé peut passer une convention avec un site de formation public, et inversement, un

CFA public avec un site de formation privé. C'est pourquoi la répartition public/privé est calculée aussi par site de formation et est différente (84,9 % contre 87,3).

#### 3.2. Répartition par taille

par taille	Auvergne		France	
	% des CFA	% de jeunes	% des CFA	% de jeunes
Moins de 100	26,1	4,0	28,3	3,3
De 101 à 250	26,1	11,8	24,3	10,0
De 251 à 350	13,0	11,8	9,4	7,1
De 351 à 500	13,0	14,4	9,9	10,6
Plus de 500	21,7	57,9	28,0	68,9
effectif	23	8 405	1 049	417 745

Source : SIFA 2006

Plus de la moitié des apprentis (58 %) suivent leur formation dans des très gros CFA (l'effectif est supérieur à 500). Il s'agit de CFA interprofessionnels et de CFA du Bâtiment et Travaux Publics qui sont les plus grosses structures en Auvergne. Seulement 4 % des apprentis sont inscrits dans les plus petits CFA (l'effectif est inférieur à 100) ; on y retrouve des formations particulières (les métiers du travail social, du sport et de l'animation touristique, des transports par exemple).

## 4. Répartition des apprentis

Statut	Total	% filles
Apprenti	8324	24,3
Elève de Classe Préparatoire à l'Apprentissage	43	34,9
Elève de Classe d'Initiation Pré-professionnelle par Alternance	38	10,5
<b>Total Académie</b>	<b>8405</b>	<b>24,3</b>

Source : SIFA 2006

La population des apprentis est dominée par 3 grandes caractéristiques, son jeune âge (42 % sont mineurs), la prépondérance du niveau V (67 % prépare un diplôme de niveau CAP

ou BEP) (cf. nomenclature en annexe 5.6) et la répartition par genre (75,7% de garçons).

### 4.1. Répartition par âge

En principe, un contrat d'apprentissage doit être signé avec tout jeune âgé de 16 ans au moins et de 25 ans au plus au début de l'apprentissage. Toutefois, il existe des dérogations pour débiter un contrat avant 16 ans ou après 25 ans. Les CPA (Classes Préparatoires à l'Apprentissage) et les CLIPA (Classes d'Initiation Pré professionnelle en Alternance) permettent de découvrir un métier à partir de 14 ans, avant d'intégrer un CFA et de conclure un contrat d'apprentissage (en Auvergne 70,4 % des jeunes en CPA et CLIPA ont moins de 16 ans).

Sept apprentis sur 10 ont entre 16 et 19 ans (71 %). Il est à noter la relative cohérence entre l'âge et le niveau du diplôme préparé : la majorité des apprentis des Bac Pro du niveau IV (50,2 %) ont entre 18 et 19 ans ou de même, la majorité des apprentis du BTS de niveau III (43,6 %) ont entre 20 et 21 ans. La comparaison des âges observés à niveau de formation égal en lycée professionnel tend à montrer que l'apprentissage est majoritairement une orientation directe et non un cursus que l'on choisirait après des réorientations en milieu scolaire.

Répartition des apprentis par âge et par niveau de formation en %

Niveau	- de 16 ans	16 / 17 ans	18 / 19 ans	20 / 21 ans	22 / 23 ans	24 / 25 ans	+ de 25 ans	Poids de chaque niveau	Effectif
<b>CPA et CLIPA</b>	70,4	28,4	1,2					<b>1,0</b>	<b>81</b>
<b>V</b>	4,7	53,6	30,7	7,7	2,2	1,0	0,1	<b>67,0</b>	<b>5631</b>
<b>IV</b>		8,7	50,2	29,5	7,9	2,9	0,9	<b>22,1</b>	<b>1856</b>
<b>III</b>			18,9	43,6	20,3	11,4	5,4	<b>5,1</b>	<b>429</b>
<b>II</b>			0,6	40,1	38,6	19,1	1,6	<b>3,8</b>	<b>319</b>
<b>I</b>				19,1	53,9	22,5	4,5	<b>1,1</b>	<b>89</b>
<b>Répartition de l'âge en %</b>	<b>3,8</b>	<b>38,1</b>	<b>32,6</b>	<b>15,6</b>	<b>6,3</b>	<b>2,9</b>	<b>0,7</b>	<b>100,0</b>	
<b>Effectif</b>	<b>321</b>	<b>3203</b>	<b>2744</b>	<b>1310</b>	<b>529</b>	<b>241</b>	<b>57</b>		<b>8405</b>

Source : SIFA 2006

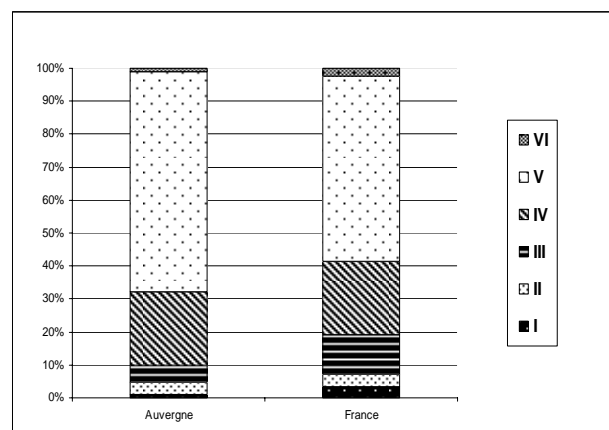


## 4.2. Répartition par niveau et diplôme préparé et évolution

Niveau de formation	effectif	en %	Données France en %
I	89	1,1	3,3
II	319	3,8	3,9
III	429	5,1	12,0
IV	1 856	22,1	22,0
V	5 631	67,0	56,3
VI(*)	81	1,0	2,4
<b>Total</b>	<b>8 405</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) : CPA/CLIPA

Source : SIFA 2006



Les apprentis suivent principalement des formations de niveaux V, CAP/BEP (67 %) et de niveau IV, baccalauréat (22,1 %). Le supérieur (niveaux I, II et III) représente 10 % de l'effectif total fin 2006.

Par rapport à la répartition des apprentis au niveau France, on observe en Auvergne une sous-représentation des niveaux supérieurs à partir du BTS et une surreprésentation du niveau V.

### Evolution des effectifs

Niveau de formation	Auvergne										
	1995-96	1996-97	1997-98	1998-99	1999-00	2000-01	2001-02	2002-03	2003-04	2004-05	2005-06
I											6
II		32	35	66	81	125	171	203	263	280	310
III	195	186	200	241	240	272	235	258	276	290	317
IV	907	1044	1228	1376	1436	1406	1406	1417	1544	1611	1715
V	6177	6436	6525	6525	6458	6083	5802	5437	5421	5431	5489
VI	108	106	74	60	41	48	25	35	34	36	67
<b>Total</b>	<b>7387</b>	<b>7804</b>	<b>8062</b>	<b>8268</b>	<b>8256</b>	<b>7934</b>	<b>7639</b>	<b>7350</b>	<b>7538</b>	<b>7648</b>	<b>7898</b>

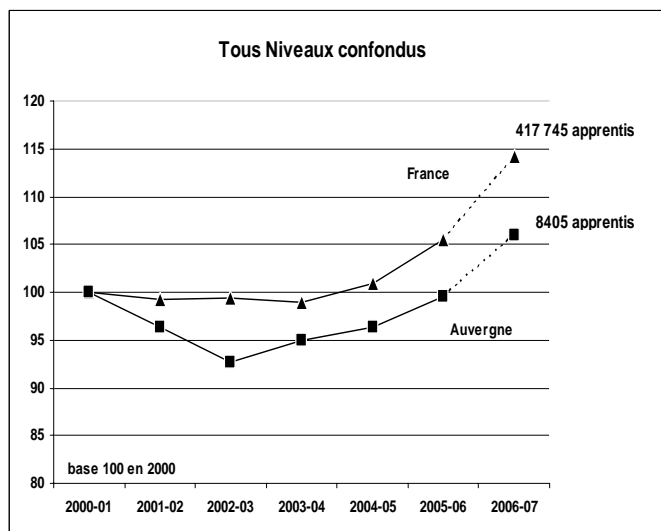
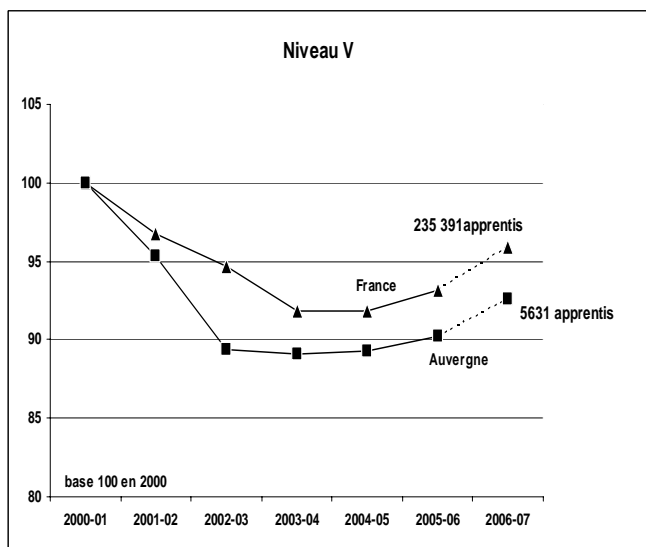
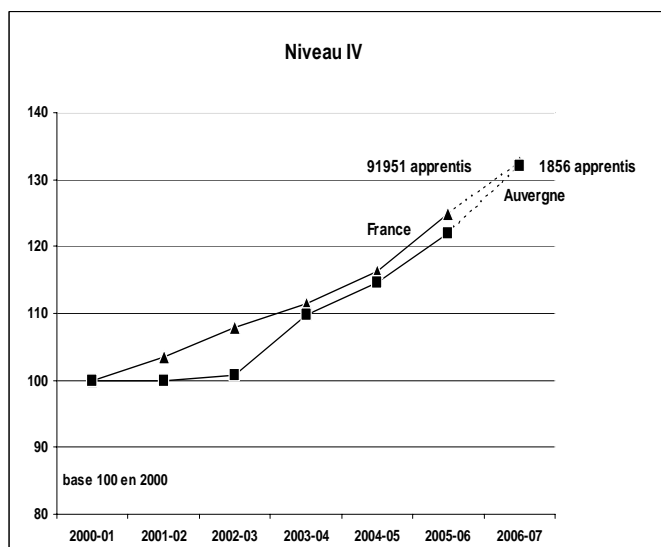
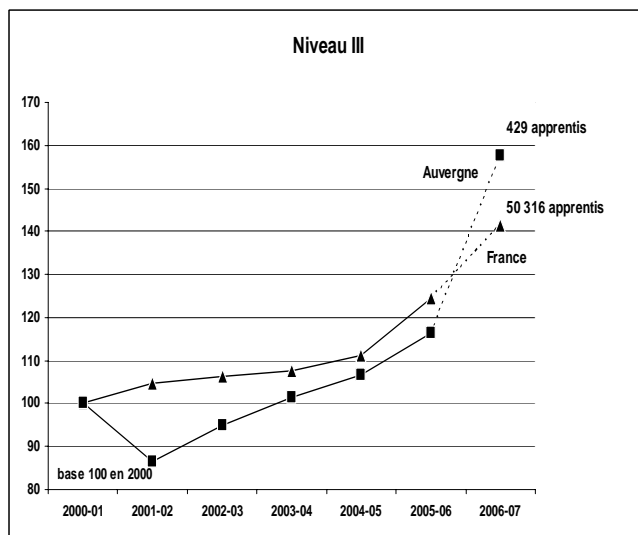
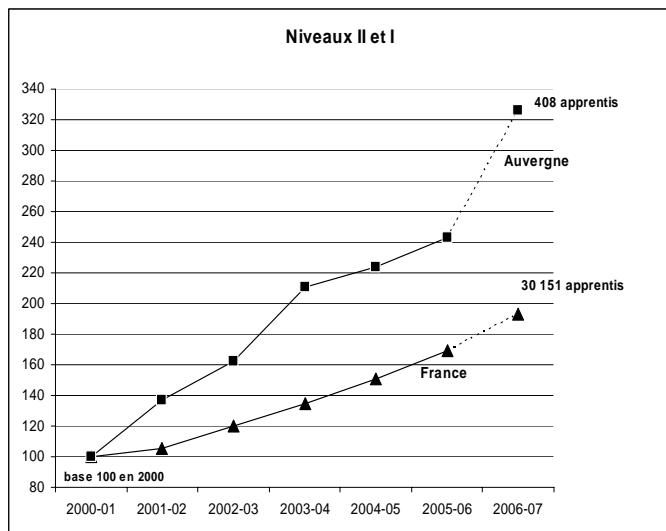
Source : enquête 51 papier

Dans la dernière décennie et comme au niveau France entière, le niveau V a baissé légèrement en Auvergne, il semble se redresser fin 2006. Le nombre d'apprentis au niveau IV a presque doublé en 10 ans.

Sur la même période (1995-2005), alors que les effectifs de l'apprentissage au niveau France du niveau III (BTS) sont multipliés par 3, l'effectif auvergnat d'apprentis n'arrive pas à être multiplié par 2 ; tandis que les niveaux supérieurs II et I en Auvergne voient leurs effectifs multipliés par 10 (par 5 au niveau France).

Si l'on compare l'évolution plus récente de l'apprentissage en Auvergne par rapport à la France sur les cinq dernières années (2000-2006), la région tend à rattraper son retard pour les niveaux supérieurs (I, II, III), rattrape l'évolution générale du niveau IV (Bac), mais perd plus d'effectifs au niveau V. Cf. graphiques suivant.

## Evolution des effectifs par niveau



Source : Enquête 51 1995-2005 \_ SIFA 2006

\*-----\* : rupture de méthodologie dans le recensement des apprentis

### Diplôme préparé par niveau de formation des apprentis au 31/12/2006

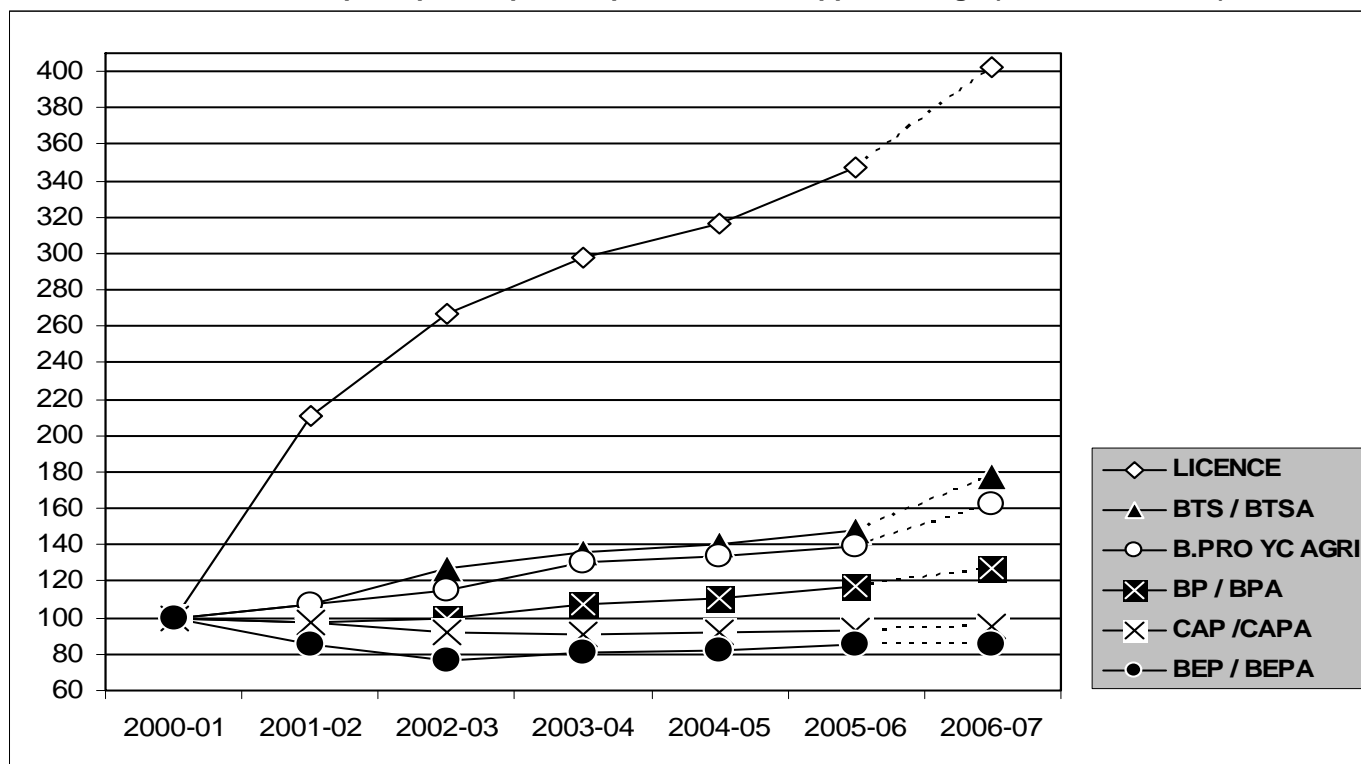
	Effectif	Poids du diplôme
MASTER PRO	74	0,9
DIP. ING. TECH. INDUS. (ING-ITI)	15	0,2
<b>I</b>	<b>89</b>	<b>1,1</b>
LICENCE PRO. (LIC-PRO)	145	1,7
DIP. ETUDES COMPT. & FINANC. (DECF)	15	0,2
DIP. ECOLES SUP. COMMERCE (DIP2)	84	1,0
TITRE HOMOLOGUE NIV 2 COMMERCE (TH2-C)	50	0,6
TITRE HOMOLOGUE NIV 2 INDUSTRIE (TH2-N)	25	0,3
<b>II</b>	<b>319</b>	<b>3,8</b>
BTS	257	3,1
BTS AGRICOLE (BTSA)	104	1,2
AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU III (DIV-3)	45	0,5
BREVET TECH. METIERS SUP. (BTMS)	23	0,3
<b>III</b>	<b>429</b>	<b>5,1</b>
BAC PRO	636	7,6
BAC PRO AGRICOLE	52	0,6
BREVET PROF. SPORTIF (BP JEPS)	43	0,5
BREVET PROFESSIONNEL (BP)	838	10,0
BREVET PROF. AGRICOLE (BPA)	197	2,3
CERTIF. SPECIALISATION AGRIC. NIV 4 (CSA NIV4)	11	0,1
BREVET ETAT EDUC. SPORTIF (BEES1)	19	0,2
BREVET TECHN. METIERS (BTM)	60	0,7
<b>IV</b>	<b>1856</b>	<b>22,1</b>
MENTION COMPLEMENTAIRE NIV 5 (MC5)	164	2,0
CAP	4268	50,8
BREVET PROFESSIONNEL AGRIC. NIV 5 (BPA5)	33	0,4
CAP AGRICOLE (CAPA)	290	3,5
BEP	674	8,0
BEP AGRICOLE (BEPA)	132	1,6
CERTIF SPECIALISATION AGRIC. NIV 5 (CSA NIV5)	15	0,2
TITRE HOMOLOGUE NIV 5 METIERS (TH5-M)	55	0,7
<b>V</b>	<b>5631</b>	<b>67,0</b>
<b>VI (*)</b>	<b>81</b>	<b>1,0</b>
<b>Total</b>	<b>8405</b>	<b>100,0</b>

(\*) CPA / CLIPA

Source: SIFA 2006

Cf. annexe 5.4 Liste des diplômes dans l'apprentissage

## Evolution des effectifs des principaux diplômes par la voie de l'apprentissage (base 100 en 2000)



Source : enquête 51 papier MEN/DEPP – SIFA 2006

\* ----- : Rupture de méthodologie dans le recensement des apprentis

Bien que les diplômes de niveau II et I ne représentent que 5 % en 2006, 4 % en 2005, ils connaissent une progression importante ; c'est le cas de la licence professionnelle, comme le montre le graphique. Parallèlement aux diplômes de niveau V qui perdent en effectif

(-7 % en CAP, -14 % en BEP), les diplômes de niveau IV connaissent une hausse significative (+40 % pour le Bac pro, +17 % pour le BP...). Les effectifs en BTS ont presque doublés sur la période (+47 %).

### 4.3. Répartition par spécialité et sexe

Catégories de spécialité	%		Effectif(*)
	Filles	Garçons	
SPECIALITES TECHNICO-PRO DE PRODUCTION	7,9	92,1	6046
SPECIALITES TECHNICO-PROF. DES SERVICES	67,8	32,2	2278
<b>Total</b>	<b>24,3</b>	<b>75,7</b>	<b>8324</b>

\* Hors CPA et CLIPA

Source : sifa 2006

Le taux de féminisation est faible : 24,3 % de l'effectif total. La présence des filles est plus importante dans les niveaux supérieurs (39,5 % en niveau II et 43,8 % en niveau I). Certains CFA ont très peu de filles (domaine du BTP par exemple).

En Auvergne, l'apprentissage est surtout celui des métiers de la Production (72,6 %), à majorité masculine. Les filles sont majoritaires dans le domaine des services.

## Répartition des effectifs d'apprentis par sexe et par domaines de spécialité

Domaines de spécialité	% Filles	% Garçons	Effectif	Poids de la catégorie & du domaine (*)
<b>Catégorie Production</b>	<b>7,9</b>	<b>92,1</b>	<b>6046</b>	<b>72,6</b>
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	2,1	97,9	1751	21,0
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE TRANSFORMATIONS	1,3	98,7	1650	19,8
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	13,9	86,1	1558	18,7
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	19,0	81,0	835	10,0
MATERIAUX SOUPLES	16,5	83,5	242	2,9
<b>Catégorie Services</b>	<b>67,8</b>	<b>32,2</b>	<b>2278</b>	<b>27,4</b>
ECHANGES ET GESTION	63,4	36,6	1179	14,2
SERVICES AUX PERSONNES	76,5	23,5	1020	12,3
COMMUNICATION ET INFORMATION	23,1	76,9	78	0,9
SERVICES A LA COLLECTIVITE		100,0	ss	ss
<b>Total</b>	<b>24,3</b>	<b>75,7</b>	<b>8324</b>	<b>100,0</b>

(\*) Hors CPA et CLIPA

**ss : secret statistique**

Source : SIFA 2006

Les formations dans la Production sont les plus fréquentes dans les métiers du «Génie civil, construction et bois» (21 %), de la «Mécanique» (20 %), des «Transformations» (19%) et de «l'Agriculture» (10 %). Dans les Services, les formations dans les métiers de «Echanges et gestion» (14 %) ont attiré presque autant d'apprentis que celles dans les «Services aux personnes» (12 %).

Si l'on regarde de façon plus spécifique ces groupes de spécialité, on retrouve de nombreux apprentis dans «l'Agro-alimentaire», les «finitions du bâtiment», la «Mécanique auto», «l'Electricité, l'électronique», etc. Les apprentis se dirigent plus vers les métiers du «Commerce-vente», de la «Coiffure, esthétique...», de «l'Accueil, hôtellerie, tourisme»...

### Pour en savoir plus :

- DEPP (Division de l'Evaluation, de la Prospective et de la Performance) « repères et référence statistiques - RERS 2008 ».
- [www.education.gouv.fr](http://www.education.gouv.fr)
- Conseil Régional d'Auvergne : « le guide de l'apprentissage 2008 ».
- [www.formationauvergne.com](http://www.formationauvergne.com)

**Répartition des effectifs d'apprentis par sexe et par spécialités détaillées**

Groupes de spécialité	% Filles	% Garçons	Effectif	Poids de la catégorie & du groupe (*)
<b>Catégorie Production</b>	<b>7,9</b>	<b>92,1</b>	<b>6046,0</b>	<b>72,6</b>
AGRO-ALIMENTAIRE, ALIMENTATION, CUISINE	17,7	82,3	1210,0	14,5
BATIMENT : FINITIONS	3,1	96,9	883,0	10,6
MOTEURS ET MECANIQUE AUTO	0,5	99,5	572,0	6,9
BATIMENT : CONSTRUCTION ET COUVERTURE	0,7	99,3	452,0	5,4
ELECTRICITE, ELECTRONIQUE	0,9	99,1	443,0	5,3
TRAVAIL DU BOIS ET DE L'AMEUBLEMENT	1,4	98,6	416,0	5,0
STRUCTURES METALLIQUES	1,4	98,6	369,0	4,4
ENERGIE, GENIE CLIMATIQUE	0,3	99,7	329,0	4,0
PRODUCTIONS ANIMALES, ELEVAGE SPECIALIS.	35,9	64,1	326,0	3,9
SPEC.PLURIVAL.DE L'AGRONOMIE & AGRICULT.	6,3	93,7	221,0	2,7
AMENAGEMENT PAYSAGER (PARCS, ...)	6,0	94,0	184,0	2,2
SPEC.PLURITECHNO MECANIQUE-ELECTRICITE	1,9	98,1	160,0	1,9
TECHNOLOGIES INDUSTRIELLES FONDAMENTALES	24,5	75,5	151,0	1,8
MECANIQ.GENERALE & DE PRECISION, USINAGE	5,7	94,3	106,0	1,3
TECHNO DE COMMANDE DES TRANSFO.INDUST.	3,3	96,7	91,0	1,1
FORETS, ESPACES NATURELS, FAUNE, PECHE	1,8	98,2	55,0	0,7
PRODUCTIONS VEGETALES, CULTUR.SPECIALIS.	32,7	67,3	49,0	0,6
PLASTURGIE, MATERIAUX COMPOSITES	6,3	93,8	16,0	0,2
CUIRS ET PEAUX	14,3	85,7	7,0	0,1
MATERIAUX DE CONSTRUCTION, VERRE, CERAM.		100,0	ss	ss
SPECIALIT.PLURITECHNO MATERIAUX SOUPLES	100,0		ss	ss
<b>Catégorie Services</b>	<b>67,8</b>	<b>32,2</b>	<b>2278,0</b>	<b>27,4</b>
COMMERCE, VENTE	70,9	29,1	918,0	11,0
COIFFURE, ESTHETIQ.& AUTR.SERVICES PERSO	94,5	5,5	435,0	5,2
ACCUEIL, HOTELLERIE, TOURISME	63,9	36,1	324,0	3,9
TRANSPORT, MANUTENTION, MAGASINAGE	10,7	89,3	131,0	1,6
SANTE	72,3	27,7	83,0	1,0
SPECIALITES PLURIV.SANITAIRES & SOCIALES	80,3	19,7	71,0	0,9
ANIMATION CULTUREL.,SPORTIV.& DE LOISIRS	19,4	80,6	62,0	0,7
COMPTABILITE, GESTION	59,6	40,4	52,0	0,6
FINANCES, BANQUE, ASSURANCES	68,9	31,1	45,0	0,5
TRAVAIL SOCIAL	73,3	26,7	45,0	0,5
INFORMATIQUE, TRAITEMT DE L'INFORMATION	25,6	74,4	39,0	0,5
SPECIALIT.PLURIV.DES ECHANGES & GESTION	45,5	54,5	22,0	0,3
TECHNIQUES DE IMAGE, SON, SPECTACLE	9,1	90,9	22,0	0,3
TECHNIQUES D'IMPRIMERIE ET D'EDITION	31,3	68,8	16,0	0,2
RESSOURCES HUMAINES GESTION DU PERSONNEL	90,9	9,1	11,0	0,1
SECRETARIAT, BUREAUTIQUE	100,0		ss	ss
NETTOYAGE, ASSAIN., PROTECTION ENVIRONMT		100,0	ss	ss
<b>Total</b>	<b>24,3</b>	<b>75,7</b>	<b>8324,0</b>	<b>100,0</b>

(\*) Hors CPA et CLIPA

**ss : secret statistique**

Source : SIFA 2006

#### 4.4. Volume d'apprentis en 1ère année et durée de formation

La durée de l'apprentissage varie de 1 à 3 ans.  
Au 31/12/2006, 12,5 % des apprentis en  
auvergne suivent une formation en 1 an, la

grande majorité d'entre eux en 2 ans  
(85,8 %) et à peine 2 % termine leur  
formation en 3 ans.

Taux d'entrants (1<sup>ère</sup> année d'apprentissage) et de sortants (dernière année d'apprentissage) par diplôme et par niveau de formation

Diplôme	Niveau	Cursus en %			Effectif	% 1ère année
		1 an	2 ans	3 ans		
MASTER PRO		75,7	24,3		74	90,5
DIP. ING. TECH. INDUS. (ING-ITI)				100,0	15	60,0
	<b>I</b>	<b>62,9</b>	<b>20,2</b>	<b>16,9</b>	<b>89</b>	<b>85,4</b>
LICENCE PRO. (LIC-PRO)		100,0			145	100,0
DIP. ETUDES COMPT. & FINANC. (DECF)			100,0		15	40,0
DIP. ECOLES SUP. COMMERCE (DIP2)		100,0			84	100,0
TITRE HOMOLOGUE NIV 2 COMMERCE (TH2-C)		62,0	38,0		50	80,0
TITRE HOMOLOGUE NIV 2 INDUSTRIE (TH2-N)			100,0		25	52,0
	<b>II</b>	<b>81,5</b>	<b>18,5</b>		<b>319</b>	<b>90,3</b>
BTS		0,8	99,2		257	58,8
BTS AGRICOLE (BTSA)			100,0		104	52,9
AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU III (DIV-3)				100,0	45	37,8
BREVET TECH. METIERS SUP. (BTMS)			100,0		23	47,8
	<b>III</b>	<b>0,5</b>	<b>89,0</b>	<b>10,5</b>	<b>429</b>	<b>54,5</b>
BAC PRO		0,9	92,5	6,6	636	55,8
BAC PRO AGRICOLE			100,0		52	57,7
BREVET PROF. SPORTIF (BP JEPS)		20,9	79,1		43	55,8
BREVET PROFESSIONNEL (BP)		1,4	98,6		838	56,8
BREVET PROF. AGRICOLE (BPA)			100,0		197	49,7
CERTIF. SPECIALISATION AGRIC. NIV 4 (CSA NIV4)		100,0			11	100,0
BREVET ETAT EDUC. SPORTIF (BEES1)		36,8	63,2		19	78,9
BREVET TECHN. METIERS (BTM)			96,7	3,3	60	46,7
	<b>IV</b>	<b>2,4</b>	<b>95,2</b>	<b>2,4</b>	<b>1856</b>	<b>55,9</b>
MENTION COMPLEMENTAIRE NIV 5 (MC5)		98,8	1,2		164	100,0
CAP		7,6	91,6	0,8	4268	58,7
BREVET PROFESSIONNEL AGRIC. NIV 5 (BPA5)		100,0			33	100,0
CAP AGRICOLE (CAPA)		0,3	99,7		290	52,4
BEP		10,5	89,5		674	61,9
BEP AGRICOLE (BEPA)			97,7	2,3	132	54,5
CERTIF SPECIALISATION AGRIC. NIV 5 (CSA NIV5)		100,0			15	100,0
TITRE HOMOLOGUE NIV 5 METIERS (TH5-M)			100,0		55	49,1
	<b>V</b>	<b>10,8</b>	<b>88,6</b>	<b>0,6</b>	<b>5631</b>	<b>60,1</b>
	<b>VI (*)</b>	<b>100,0</b>			<b>81</b>	<b>100,0</b>
	<b>Poids de chaque cursus</b>	<b>12,5</b>	<b>85,8</b>	<b>1,7</b>	<b>8405</b>	<b>60,7</b>

(\*) CPA / CLIPA

Source: SIFA 2006

La durée de formation dans les niveaux supérieurs est beaucoup plus courte, en particulier pour les diplômes de licence et master professionnels.

Durant l'année 2006/2007, 5100 jeunes sont entrés en apprentissage, tandis que 4295 jeunes terminaient leur cursus.

Si l'on tente d'estimer la poursuite potentielle d'étude du niveau V vers le niveau IV de l'apprentissage (ratio des effectifs à la même date), un tiers des apprentis poursuit en niveau IV. A titre de comparaison, la poursuite

potentielle d'étude des BEP en bac professionnel dans les lycées professionnels (ratio des effectifs des deux niveaux à la même date) montre que 1 jeune sur 2 poursuit en bac professionnel dans la voie scolaire.

**Taux d'entrants (1<sup>ère</sup> année d'apprentissage) et de sortants (dernière année d'apprentissage) par domaine de spécialité**

Domaines de spécialité	Effectif (*)	% 1 <sup>ère</sup> année (*)
GENIE CIVIL CONSTRUCTION ET BOIS	1751	61,1
MECANIQUE ELECTRICITE ELECTRONIQUE TRANSFORMATIONS	1650	57,5
ECHANGES ET GESTION	1558	61,4
SERVICES AUX PERSONNES	1179	65,7
AGRICULT. PECHE FORET ET ESPACES VERTS	1020	53,8
SPECIALITES PLURI-TECHNO DE PRODUCTION	835	56,3
COMMUNICATION ET INFORMATION	242	75,2
MATERIAUX SOUPLES	78	79,5
SERVICES A LA COLLECTIVITE	10	100,0
<b>Total</b>	<b>8324</b>	<b>60,3</b>

ss : secret statistique

(\*) hors CPA / CLIPA

Source : sifa 2006

**4.5. Situation des jeunes antérieure à l'apprentissage**

La majorité des jeunes qui sont en apprentissage viennent d'un cursus scolaire : 46,4 % du collège, 28,4 % du lycée ou 4,6 % de l'enseignement supérieur.

13 % ont déjà suivi un cursus d'apprentissage. Très peu ont été sur le marché du travail.

**Origine des apprentis par diplôme préparé**

	CAP	BEP	MC5	TH5-M	BAC PRO	BP	Autres dip. niv IV	BTS	Autres dip. niv III	Licence Pro.	Autres dip. niv II	ING-ITI	Master Pro.	Poids de chaque situation
Scolarité collège	64,7	49,2	50,3	34,5	12,6	26,8	12,2	0,6	0,0	0,0	0,0	6,7	0,0	46,4
Scolarité lycée	19,5	35,0	34,6	12,7	61,8	35,4	47,8	49,0	5,9	39,3	10,3	0,0	0,0	28,4
Contrat d'apprentissage	8,2	11,6	11,7	52,7	20,8	27,4	15,6	15,2	20,6	5,5	14,9	60,0	1,4	13,0
Scolarité enseignement supérieur	0,2	0,6	0,6	0,0	0,7	1,1	1,1	16,6	0,0	55,2	73,0	26,7	98,6	4,6
Autre situation	4,4	0,8	1,1	0,0	0,4	2,3	6,7	0,3	8,8	0,0	0,0	6,7	0,0	3,0
Salarié	0,4	0,4	0,0	0,0	1,6	0,5	2,2	8,3	63,2	0,0	0,6	0,0	0,0	1,4
Demandeur d'emploi, chômage	0,8	0,5	0,0	0,0	0,3	0,9	2,2	2,5	1,5	0,0	1,1	0,0	0,0	0,8
Contrat de qualification, d'adaptation	0,3	0,4	0,6	0,0	0,7	0,4	0,0	0,8	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,3
Service national	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Stagiaire	0,1	0,1	0,0	0,0	0,1	0,1	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	0,1
inconnu	1,3	1,4	1,1	0,0	0,9	5,1	12,2	6,6	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0	2,0
<b>répartition des effectifs d'apprentis par diplôme</b>	<b>4558</b>	<b>839</b>	<b>179</b>	<b>55</b>	<b>688</b>	<b>1078</b>	<b>90</b>	<b>361</b>	<b>68</b>	<b>145</b>	<b>174</b>	<b>15</b>	<b>74</b>	<b>8324</b>

(\*) : CPA/CLIPA

Source : sifa 2006



# ANNEXES



## Annexe 5.1. Coordonnées des CFA

### ALLIER

CENTRE DE FORMATION DES APPRENTIS DE L'INDUSTRIE D'AUVERGNE (CFAI)	62 Rue Henri Barbusse	B.P. 17	03630	DÉSERTINES	☎ 04.70.28.23.12 ☎ 04.70.64.80.09	<a href="mailto:cfai@cfai-auvergne.com">cfai@cfai-auvergne.com</a> <a href="http://www.cfai-auvergne.com">http://www.cfai-auvergne.com</a>
CFA AGRICOLE DE L'ALLIER	Lycée Agricole Tournet	B.P. 1721	03017	MOULINS CEDEX	☎ 04.70.46.43.67 ☎ 04.70.46.90.60	<a href="mailto:cfa.moulins-neuville@educagri.fr">cfa.moulins-neuville@educagri.fr</a> <a href="http://www.srfd-auvergne.educagri.fr">http://www.srfd-auvergne.educagri.fr</a>
ECOLE DES METIERS DU BATIMENT GEORGES BOURACHOT (EMB)	12 Route de Charmeil		03700	BELLERIVE-SUR-ALLIER	☎ 04.70.32.24.16 ☎ 04.70.32.82.45	<a href="mailto:cfabtp.vichybellerivesurallier@ccca-btp.fr">cfabtp.vichybellerivesurallier@ccca-btp.fr</a> <a href="http://www.ccca-btp.fr/index.htm">http://www.ccca-btp.fr/index.htm</a>
INSTITUT DE FORMATION INTERPROFESSIONNEL (IFI)	11 Route de Paris		03000	AVERMES	☎ 04.70.35.13.50 ☎ 04.70.35.13.54	<a href="mailto:secretariat@ifi03.com">secretariat@ifi03.com</a>

### CANTAL

CFA AGRICOLE ET FORESTIER DU CANTAL	Lycée Agricole Georges Pompidou 21 Rue du Château Saint-Étienne	B.P. 537	15005	AURILLAC CEDEX	☎ 04.71.46.26.90 ☎ 04.71.48.91.94	<a href="mailto:cfa.aurillac@educagri.fr">cfa.aurillac@educagri.fr</a> <a href="http://www.srfd-auvergne.educagri.fr">http://www.srfd-auvergne.educagri.fr</a>
CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS GEORGES BOCHÉ	10 Avenue Jean Moulin		15500	MASSIAC	☎ 04.71.23.00.69 ☎ 04.71.23.09.18	<a href="mailto:cfaboche.massiac@ccca-btp.fr">cfaboche.massiac@ccca-btp.fr</a> <a href="http://www.ccca-btp.fr/index.htm">http://www.ccca-btp.fr/index.htm</a>
INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE ET PERMANENTE (IFPP)	8 Rue Agricol Perdiguier	B.P. 713	15007	AURILLAC CEDEX	☎ 04.71.63.81.81 ☎ 04.71.63.81.80	<a href="mailto:ifpp@net15.fr">ifpp@net15.fr</a> <a href="http://www.ifpp15.com">http://www.ifpp15.com</a>

### HAUTE-LOIRE

CENTRE DE FORMATION AUX TECHNIQUES DU BATIMENT (CFTB)	La Croix de Maraud	B.P. 1	43370	BAINS	☎ 04.71.57.99.90 ☎ 04.71.57.99.91	<a href="mailto:cfabtp.lepuybains@ccca-btp.fr">cfabtp.lepuybains@ccca-btp.fr</a> <a href="http://www.ccca-btp.fr/index.htm">http://www.ccca-btp.fr/index.htm</a>
CFA AGRICOLE DE LA HAUTE-LOIRE	Lycée Agricole de Brioude- Bonnefont		43100	FONTANNES	☎ 04.71.74.57.58 ☎ 04.71.74.57.50	<a href="mailto:cfa.haute-loire@educagri.fr">cfa.haute-loire@educagri.fr</a> <a href="http://www.srfd-auvergne.educagri.fr">http://www.srfd-auvergne.educagri.fr</a>
CFA AGRICOLE DE L'INSTITUT DES SCIENCES DE LA VIE ET DE LA TERRE	72 Avenue de Vals	B.P. 9	43750	VALS-PRES-LE-PUY	☎ 04.71.02.56.78 ☎ 04.71.02.14.13	<a href="mailto:isvt.stdo@wanadoo.fr">isvt.stdo@wanadoo.fr</a> <a href="http://cneap.scolanet.org">http://cneap.scolanet.org</a>
INSTITUT DE FORMATION PROFESSIONNELLE (IFP)	La Croix de Maraud		43370	BAINS	☎ 04.71.57.98.00 ☎ 04.71.57.53.06	<a href="mailto:ifp43@wanadoo.fr">ifp43@wanadoo.fr</a>

## PUY-DE-DOME

CFA AGRICOLE DU PUY-DE-DOME	Lycée Agricole Louis Pasteur Marmilhat	B.P. 116	63370	LEMPDES	☎ 04.73.91.63.04 ☎ 04.73.91.56.28	<a href="mailto:cfa.puy-de-dome@educagri.fr">cfa.puy-de-dome@educagri.fr</a> <a href="http://www.srfd-auvergne.educagri.fr">http://www.srfd-auvergne.educagri.fr</a>
CFA DE L'EDUCATION NATIONALE EN AUVERGNE	43 Boulevard François Mitterrand		63033	CLERMONT-FERRAND CEDEX 1	☎ 04.73.99.35.36 ☎ 04.73.99.35.31	<a href="mailto:cfa@ac-clermont.fr">cfa@ac-clermont.fr</a>
CFA DE L'INDUSTRIE AGROALIMENTAIRE	Parc Industriel des Gravanches 18 Rue Jacqueline Auriol		63100	CLERMONT-FERRAND	☎ 04.73.14.24.88 ☎ 04.73.14.14.22	<a href="mailto:ifria.auvergne@wanadoo.fr">ifria.auvergne@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.metiers-industries-alimentaires.com">http://www.metiers-industries-alimentaires.com</a>
CFA DES METIERS DU SPORT ET DE L'ANIMATION D'AUVERGNE	1 Rue Tourette	B.P. 90213	63021	CLERMONT-FERRAND CEDEX 2	☎ 04.73.30.23.65 ☎ 04.73.30.44.20	<a href="mailto:adasa@tiscali.fr">adasa@tiscali.fr</a>
CFA DU BATIMENT ET DES TRAVAUX PUBLICS ANDRÉ GENDRE	4 Rue Louis Dabert		63000	CLERMONT-FERRAND	☎ 04.73.44.00.70 ☎ 04.73.44.00.77	<a href="mailto:cfbtp.clermontferrand@ccca-btp.fr">cfbtp.clermontferrand@ccca-btp.fr</a> <a href="http://www.ccca-btp.fr/index.htm">http://www.ccca-btp.fr/index.htm</a>
CFA DU TRANSPORT ET DE LA LOGISTIQUE	2 Rue Jules Verne Z.I. du Brézet		63100	CLERMONT-FERRAND	☎ 04.73.98.07.00 ☎ 04.73.92.68.64	
CFA INTERPROFESSIONNEL	23 Rue Blaise Pascal		63600	AMBERT	☎ 04.73.82.47.47 ☎ 04.73.82.38.34	<a href="mailto:cfa.ambert@libertysurf.fr">cfa.ambert@libertysurf.fr</a> <a href="http://crdp.ac-clermont.fr/etabliss/bpambert/index.html">http://crdp.ac-clermont.fr/etabliss/bpambert/index.html</a>
CFA IRISUP	91 Boulevard Jean-Baptiste Dumas		63000	CLERMONT-FERRAND	☎ 04.73.31.81.14 ☎ 04.73.31.81.15	<a href="mailto:cfa-irisup@orange.fr">cfa-irisup@orange.fr</a>
CFA NATIONAL DES METIERS DU CHIEN ET DE L'ANIMALERIE	Lycée Agricole des Combrailles Avenue de la Gare	B.P. 3	63390	SAINT-GERVAIS- D'AUVERGNE	☎ 04.73.85.72.84 ☎ 04.73.85.83.10	<a href="mailto:st-gervais.cfa@educagri.fr">st-gervais.cfa@educagri.fr</a> <a href="http://formationscanines.free.fr">http://formationscanines.free.fr</a>
CFA SPECIALISE (CFAS)	38 Bis avenue de la République		63100	CLERMONT-FERRAND	☎ 04.73.90.12.12 ☎ 04.73.92.91.06	<a href="mailto:creahi.cfes.auv@wanadoo.fr">creahi.cfes.auv@wanadoo.fr</a>
INSTITUT DES METIERS	Rue du Château des Vergnes		63039	CLERMONT-FERRAND CEDEX 2	☎ 04.73.23.60.00 ☎ 04.73.24.78.73	<a href="mailto:imcfa63@wanadoo.fr">imcfa63@wanadoo.fr</a> <a href="http://www.idm63.com">http://www.idm63.com</a>
SA ITSRA	62 Avenue Marx Dormoy		63000	CLERMONT-FERRAND	☎ 04.73.17.01.08 ☎ 04.73.17.01.09	<a href="mailto:info.education-spe@itsra.net">info.education-spe@itsra.net</a> <a href="http://www.itsra.net">http://www.itsra.net</a>

## HORS ACADEMIE

CFA DU CIRFAP LYON	10 Boulevard Edmond Michelet		69008	LYON	☎ 04.78.77.05.35 ☎ 04.78.77.05.36	<a href="http://www.cirfap.com">http://www.cirfap.com</a>
--------------------	------------------------------	--	-------	------	--------------------------------------	---

## Annexe 5.2. Coordonnées des sites de formation

### ALLIER

ACADEMIE COMMERCIALE INTERNATIONALE (ACI) MONTLUCON	Quai Louis Blanc		03100	MONTLUCON	☎ 04 70 02 80 30 📠 04 70 02 80 39	
CENTRE REGIONAL D'EDUCATION POPULAIRE ET DE SPORT (CREPS)	Route de Charmeil		03700	BELLERIVE SUR ALLIER	☎ 04 70 32 47 33	<a href="mailto:ce.0030858S@ac-clermont.fr">ce.0030858S@ac-clermont.fr</a>
CFAI ANTENNE DE DESERTINES	62 Rue Henri Barbusse	B.P. 17	03630	DESERTINES	☎ 04 70 28 23 12 📠 04 70 64 80 09	<a href="mailto:cfai@cfai-auvergne.com">cfai@cfai-auvergne.com</a>
INSTITUT DE FORMATION AUX AFFAIRES ET A LA GESTION (IFAG) MONTLUCON	13 Boulevard Carnot		03100	MONTLUCON	☎ 04 70 02 50 50 📠 04 70 02 50 66	
INSTITUT EUROPEEN DE LA QUALITE TOTALE (IEQT) VICHY	5-15 Rue Montaret	B.P. 2538	03205	VICHY CEDEX	☎ 04 70 30 41 46 📠 04 70 30 41 99	
LYCEE GUSTAVE EIFFEL GANNAT	Rue Jules Bertin	B.P. 23	03800	GANNAT	☎ 04 70 90 01 35 📠 04 70 90 03 34	<a href="mailto:ce.0030905T@ac-clermont.fr">ce.0030905T@ac-clermont.fr</a>
LYCEE GENERAL ET TECHNOLOGIQUE JEAN MONNET YZEURE	39 Place Jules Ferry	B.P. 5	03401	YZEURE CEDEX	☎ 04 70 46 93 01 📠 04 70 46 93 02	<a href="mailto:ce.0030038A@ac-clermont.fr">ce.0030038A@ac-clermont.fr</a>
LYCEE PROFESSIONNEL JEAN MONNET YSEURE	39 Place Jules Ferry	B.P. 5	03401	YZEURE CEDEX	☎ 04 70 46 93 03 📠 04 70 46 93 04	<a href="mailto:ce.0030060Z@ac-clermont.fr">ce.0030060Z@ac-clermont.fr</a>

### CANTAL

CENTRE DE FORMATION OMNISPORT AURILLAC	Maison de Quartier du Cap Blanc Boulevard Jean Jaurès		15000	AURILLAC	☎ 04 71 43 03 65 📠 04 71 43 12 31	
LYCEE JOSEPH CONSTANT MURAT	3 Rue de la Coste		15300	MURAT	☎ 04 71 20 05 20 📠 04 71 20 14 40	<a href="mailto:ce.0150022T@ac-clermont.fr">ce.0150022T@ac-clermont.fr</a>
UNIVERSITE CLERMONT 1 - IUT AURILLAC	100 Rue de l'Egalité		15013	AURILLAC CEDEX	☎ 04 71 46 57 50	<a href="mailto:ce.0150746E@ac-clermont.fr">ce.0150746E@ac-clermont.fr</a>

## HAUTE-LOIRE

CFAI ANTENNE DE COURNON	14 Rue des Acilloux		63803	COURNON D'Auvergne CEDEX	☎ 04 73 69 41 11 📠 04 73 84 35 61	<a href="mailto:cfai@cfai-auvergne.com">cfai@cfai-auvergne.com</a>
CFAI ANTENNE DE THIERS	Place de l'Europe		63300	THIERS	☎ 04 73 51 04 03 📠 04 73 80 02 51	<a href="mailto:cfai@cfai-auvergne.com">cfai@cfai-auvergne.com</a>
ECOLE SUPERIEURE EUROPEENNE DE PACKAGING (ESEPAC) BRIVES-CHARENSAC	30 Route de Coubon		43700	BRIVES CHARENSAC	☎ 04 71 02 01 39 📠 04 71 02 01 49	
INSTITUT DE FORMATION AUX METIERS SPORTIFS (UCPA) PRADES	Le Bourg Le Vieux Moulin		43300	PRADES	☎ 04 71 74 04 35 📠 04 71 74 04 35	<a href="mailto:hautallier.formation@ucpa.asso.fr">hautallier.formation@ucpa.asso.fr</a>
INSTITUT FRANÇAIS DE MECANIQUE AVANCEE (IFMA) AUBIERE	Campus des Cézeaux	B.P. 265	63175	AUBIERE CEDEX	☎ 04 73 28 80 00 📠 04 73 28 81 00	<a href="http://www.ifma.fr">www.ifma.fr</a>
LYCEE CHARLES ET ADRIEN DUPUY LE PUY- EN-VELAY	3 Avenue Docteur Durand La Roche Arnaud	B.P. 120	43003	LE PUY-EN-VELAY CEDEX	☎ 04 71 07 28 00 📠 04 71 09 57 25	<a href="mailto:ce.0430020N@ac-clermont.fr">ce.0430020N@ac-clermont.fr</a>
LYCEE EMMANUEL CHABRIER YSSINGEAUX	Le Piny-Haut	B.P. 26	43201	YSSINGEAUX CEDEX	☎ 04 71 59 02 87 📠 04 71 59 12 24	<a href="mailto:ce.0430953C@ac-clermont.fr">ce.0430953C@ac-clermont.fr</a>
LYCEE PROFESSIONNEL PRIVE DE MONISTROL-SUR-LOIRE	1 Place Néron		43120	MONISTROL SUR LOIRE	☎ 04 71 75 62 82 📠 04 71 75 62 92	<a href="mailto:ce.0430103D@ac-clermont.fr">ce.0430103D@ac-clermont.fr</a>
LYCEE SAINT-LOUIS NOTRE-DAME DE FRANCE LE PUY-EN-VELAY	5 Rue Latour Maubourg	B.P. 1	43010	LE PUY EN VELAY CEDEX	☎ 04 71 05 38 50 📠 04 71 09 20 18	<a href="mailto:ce.0430059F@ac-clermont.fr">ce.0430059F@ac-clermont.fr</a>
UNIVERSITE CLERMONT 1 - IUT LE PUY	8 Rue Jean Baptiste Fabre	B.P. 219	43006	LE PUY CEDEX	☎ 04 71 09 90 40 📠 04 71 09 90 49	<a href="mailto:ce.0430951A@ac-clermont.fr">ce.0430951A@ac-clermont.fr</a>

## PUY-DE-DOME

ASSOCIATION POUR LE DEVELOPPEMENT PROFESSIONNEL DES SPORTIFS (ADPS)	1 Rue Tourette	B.P. 90213	63021	CLERMONT FERRAND CEDEX 2	☎ 04 73 30 44 65 📠 04 73 30 44 20	
ECOLE SUPERIEURE DE COMMERCE DE CLERMONT-FERRAND	4 Boulevard Trudaine		63037	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	☎ 04 73 98 24 14 📠 04 73 98 24 49	
ECOLE TECHNIQUE PRIVEE MICHELIN CLERMONT-FERRAND	15 Place des Carmes		63040	CLERMONT FERRAND CEDEX 9	☎ 04 73 32 62 23 📠 04 73 32 17 11	
INSTITUT NATIONAL DE FORMATION ET D'APPLICATION (INFA)	107 Avenue de la Libération		63000	CLERMONT FERRAND	☎ 04 73 34 97 97 📠 04 73 34 97 98	
LYCEE BLAISE PASCAL AMBERT	23 Rue Blaise Pascal	B.P. 65	63600	AMBERT	☎ 04 73 82 38 38 📠 04 73 82 07 84	<a href="mailto:ce.0630001J@ac-clermont.fr">ce.0630001J@ac-clermont.fr</a>
LYCEE CAMILLE CLAUDEL CLERMONT-FERRAND	4 Rue de la Charme		63039	CLERMONT FERRAND CEDEX	☎ 04 73 24 01 58 📠 04 73 25 14 65	<a href="mailto:ce.0631409P@ac-clermont.fr">ce.0631409P@ac-clermont.fr</a>
27 LYCEE VAL DE DORE THIERS	68 Avenue Léo Lagrange		63300	THIERS	☎ 04 73 80 84 34 📠 04 73 80 56 32	<a href="mailto:ce.0630078T@ac-clermont.fr">ce.0630078T@ac-clermont.fr</a>
LYCEE VERCINGETORIX ROMAGNAT	4 Rue de Laubize		63540	ROMAGNAT	☎ 04 73 62 02 55 📠 04 73 62 06 09	<a href="mailto:ce.0631668W@ac-clermont.fr">ce.0631668W@ac-clermont.fr</a>
UNIVERSITE CLERMONT 1 - IUP MANAGEMENT ET GESTION DES ENTREPRISES	26 Avenue Léon Blum		63000	CLERMONT FERRAND	☎ 04 73 17 77 00 📠 04 73 17 77 01	<a href="mailto:ce.0631831Y@ac-clermont.fr">ce.0631831Y@ac-clermont.fr</a>
UNIVERSITE CLERMONT 1 - UFR DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION	41 Boulevard François Mitterrand	B.P. 54	63002	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	☎ 04 73 17 76 00 📠 04 73 17 75 75	<a href="mailto:ce.0631379G@ac-clermont.fr">ce.0631379G@ac-clermont.fr</a>
UNIVERSITE CLERMONT FERRAND 2 - BLAISE PASCAL	34 Avenue Carnot	B.P. 185	63006	CLERMONT FERRAND CEDEX 1	☎ 04 73 40 63 63 📠 04 73 40 64 31	<a href="http://www.univ-bpclermont.fr">www.univ-bpclermont.fr</a>

## HORS ACADEMIE

UNIVERSITE LYON 1 - IUT LYON B	17 Rue de France		69627	VILLEURBANNE CEDEX	☎ 04 72 65 53 53 📠 04 78 03 84 23	
UNIVERSITE SAINT ETIENNE - IUT ROANNE	20 Avenue de Paris		42334	ROANNE CEDEX	☎ 04 77 44 89 00 📠 04 77 44 89 21	

### Annexe 5.3. Nombres de diplômes délivrables dans l'apprentissage dans l'Académie

Niveau	Nombre de diplômes
I	5
II	17
III	21
IV	60
V	102
<b>Total</b>	<b>205</b>

Cf annexe 5.4. Liste des diplômes dans l'apprentissage

Source : SIFA 2006

#### Les niveaux de formation selon une classification interministérielle

<b>Niveau Vbis</b>	Années intermédiaires de second cycle court (1ère année de CAP en 2 ans – 2ème année de CAP en 3 ans – 1ère année de BEP).
<b>Niveau V</b>	Années terminales de second cycle court (CAP ou CAPA, BEP ou BEPA) ; premières années des baccalauréats professionnels et technologiques, des brevets professionnels et titres homologués.
<b>Niveau IV</b>	Années terminales de second cycle long : baccalauréats professionnels et technologiques, brevets de technicien, brevets professionnels. 1ère année de STS. Titres homologués.
<b>Niveau III</b>	Année terminale de STS. Titres homologués.
<b>Niveau II et I</b>	Préparation d'un diplôme de 2ème ou 3ème cycle.



## Annexe 5.4. Liste des diplômes dans l'apprentissage

Niveau		Diplôme	Effectif		
V	MC5	BOULANGERIE SPECIALISEE (MC NIVEAU V)	15		
		COLORISTE PERMANENTISTE (MC NIVEAU V)	20		
		CUISINIER EN DESSERTS DE RESTAURANT (MC NIVEAU V)	23		
		MAINTENANCE DES MOTEURS DIESEL ET DE LEURS EQUIPEMENTS (MC NIVEAU V)	ss		
		MAINTENANCE DES SYSTEMES EMBARQUES DE L'AUTOMOBILE (MC NIVEAU V)	55		
		MAINTENANCE EN EQUIPEMENT THERMIQUE INDIVIDUEL (MC NIVEAU V)	10		
		MAINTENANCE ET CONTROLES DES MATERIELS (MC NIVEAU V)	10		
		PATISSERIE BOULANGERE (MC5)	ss		
		PATISSERIE, GLACERIE, CHOCOLATERIE, CONFISERIE SPECIALISEES (MC NIVEAU V)	20		
		ZINGUERIE (MC NIVEAU V)	8		
		CAP		AGENT D'ACCUEIL ET DE CONDUITE ROUTIERE - TRANSPORT DE VOYAGEURS (CAP)	5
				AGENT D'ENTREPOSAGE ET DE MESSAGERIE (CAP)	5
				AGENT POLYVALENT DE RESTAURATION (CAP)	11
				ARTS DU BOIS OPTION C : MARQUETEUR (CAP)	6
				ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE OPTION TAILLEUR-GRAVEUR (CAP)	ss
ARTS ET TECHNIQUES DU VERRE OPTION VERRIER A LA MAIN (CAP)	ss				
ASSISTANT(E) TECHNIQUE EN MILIEUX FAMILIAL ET COLLECTIF (CAP)	5				
BOUCHER (CAP)	133				
BOULANGER (CAP)	242				
CARRELEUR MOSAISTE (CAP)	68				
CARROSSERIE REPARATION (CAP)	142				
CHARCUTIER-TRAITEUR (CAP)	60				
CHARPENTIER BOIS (CAP)	61				
CHOCOLATIER CONFISEUR (CAP)	16				
COIFFURE (CAP)	224				
CONDUCTEUR-OPERATEUR DE SCIERIE (CAP)	8				
CONDUITE ROUTIERE (CAP)	30				
CONSTRUCTEUR BOIS (CAP)	21				
CONSTRUCTEUR D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE (CAP)	30				
COUVREUR (CAP)	71				
CUISINE (CAP)	294				
EBENISTE (CAP)	19				
ELECTRICIEN SYSTEMES D'AERONEFS (CAP)	ss				
EMPLOYE DE COMMERCE MULTI-SPECIALITES (CAP)	52				
EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION A : PRODUITS ALIMENTAIRES (CAP)	160				
EMPLOYE DE VENTE SPECIALISE OPTION B : PRODUITS D'EQUIPEMENT COURANT (CAP)	131				
ENTRETIEN D'ARTICLES TEXTILES EN ENTREPRISES INDUSTRIELLES (CAP)	ss				
ENTRETIEN DES ARTICLES TEXTILES EN ENTREPRISES ARTISANALES (CAP)	ss				
ESTHETIQUE COSMETIQUE : SOINS ESTHETIQUES - CONSEILS - VENTE (CAP)	24				
FLEURISTE (CAP)	68				
FROID ET CLIMATISATION (CAP)	23				
GRAVEUR SUR PIERRE (CAP)	ss				
INSTALLATEUR SANITAIRE (CAP)	209				
INSTALLATEUR THERMIQUE (CAP)	135				
INSTALLATION EN EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (CAP)	ss				
INSTRUMENTS COUPANTS ET DE CHIRURGIE (CAP)	18				
MACON (CAP)	257				
MAINTENANCE DE MATERIELS OPTION MATERIELS DE PARCS ET JARDINS (CAP)	31				

Niveau	Diplôme	Effectif
	MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION TRACTEURS ET MATERIELS AGRICOLES (CAP)	28
	MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES OPTION MOTOCYCLES (CAP)	40
	MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES INDUSTRIELS (CAP)	38
	MAINTENANCE DES VEHICULES AUTOMOBILES OPTION VEHICULES PARTICULIERS (CAP)	182
	MAINTENANCE ET HYGIENE DES LOCAUX (CAP)	ss
	MENUISIER FABRICANT DE MENUISERIE, MOBILIER ET AGENCEMENT (CAP)	155
	MENUISIER INSTALLATEUR (CAP)	10
	PATISSIER, GLACIER, CHOCOLATIER, CONFISEUR (CAP)	227
	PEINTRE-APPLICATEUR DE REVETEMENT (CAP)	287
	PEINTURE EN CARROSSERIE (CAP)	82
	PLATRIER-PLAQUISTE (CAP)	110
	PREPARATEUR EN PRODUITS CARNES (CAP)	6
	PREPARATION ET REALISATION D'OUVRAGES ELECTRIQUES (CAP)	169
	PROTHESISTE DENTAIRE (CAP)	19
	RESTAURANT (CAP)	212
	SERRURIER METALLIER (CAP)	71
	SERVICES EN BRASSERIE-CAFE (CAP)	18
	SOLIER-MOQUETTISTE (CAP)	11
	TAILLEUR DE PIERRE- MARBRIER DU BATIMENT ET DE LA DECORATION (CAP)	9
	VENDEUR-MAGASINIER EN PIECES DE RECHANGE ET EQUIPEMENTS AUTOMOBILES (CAP)	14
	MÉTIERS DIVERS	10
BPA5	CHEF D'EXPLOITATION OU OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE EN JARDINS ET ESPACES VERTS (BPA5)	22
	CHEF D'EXPLOITATION OU OUVRIER HAUTEMENT QUALIFIE EN POLYCLTURE ELEVAGE (BPA5)	11
CAPA	PRODUCTION AGRICOLE, UTILISATION DES MATERIELS SPE PRODUCTIONS ANIMALES (CAPA)	131
	PRODUCTION AGRICOLE, UTILISATION DES MATERIELS SPE PRODUCTIONS VEGETALES (CAPA)	ss
	PRODUCTIONS HORTICOLES SPE PRODUCTIONS FLORALES ET MARAICHIERES (CAPA)	30
	TRAVAUX FORESTIERS SPECIALITE SYLVICULTURE (CAPA)	7
	TRAVAUX PAYSAGERS (CAPA)	121
BEP	CARRIERES SANITAIRES ET SOCIALES (BEP)	19
	CARROSSERIE (BEP)	16
	FINITION (BEP)	29
	INSTALLATEUR CONSEIL EN EQUIPEMENT ELECTROMENAGER (BEP)	ss
	LOGISTIQUE ET COMMERCIALISATION (BEP)	57
	MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES DOMINANTE BATEAUX DE PLAISANCE ET DE PÊCHE (BEP)	49
	MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANQUES AUTOMATISES (BEP)	10
	MAINTENANCE DES VEHICULES ET DES MATERIELS (BEP)	86
	METIERS DE LA PRODUCTION MECANIQUE INFORMATISEE (BEP)	19
	METIERS DE LA RESTAURATION ET DE L'HOTELLERIE (BEP)	50
	METIERS DE L'ELECTROTECHNIQUE (BEP)	94
	METIERS DU SECRETARIAT (BEP)	ss
	TECHNIQUES DES INSTALLATIONS SANITAIRES ET THERMIQUES (BEP)	69
	VENTE - ACTION MARCHANDE (BEP)	173

Niveau	Diplôme	Effectif			
IV	BEPA	AGROEQUIPEMENTS (BEPA)	8		
		CONDUITE DE PRODUCTIONS AGRICOLES SPE PRODUCTIONS ANIMALES (BEPA)	43		
		ELEVAGE CANIN ET FELIN (BEPA)	47		
		SERVICES SPE SERVICES AUX PERSONNES (BEPA)	10		
		TRANSFORMATION SPE INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (BEPA)	11		
		TRAVAUX FORESTIERS (BEPA)	13		
		TRACTEURS ET MACHINES AGRICOLES - UTILISATION ET MAINTENANCE (CSA)	15		
		TH5-M TOILETTEUR CANIN (TH)	55		
	IV	BAC PRO	AERONAUTIQUE OPTION MECANICIEN, SYSTEMES-AVIONIQUE (BAC PRO)	13	
			CARROSSERIE OPTION REPARATION (BAC PRO)	16	
			COMMERCE (BAC PRO)	90	
			CONSTRUCTION BATIMENT GROS-OEUVRE (BAC PRO)	23	
			ELECTROTECHNIQUE ENERGIE EQUIPEMENTS COMMUNICANTS (BAC PRO)	34	
			LOGISTIQUE (BAC PRO)	15	
			MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION : MOTOCYCLES (BAC PRO)	12	
MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION : VEHICULES INDUSTRIELS (BAC PRO)			17		
MAINTENANCE DE VEHICULES AUTOMOBILES OPTION : VOITURES PARTICULIERES (BAC PRO)			65		
MAINTENANCE DES EQUIPEMENTS INDUSTRIELS (BAC PRO)			55		
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION A AGRICOLES (BAC PRO)			5		
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION B TRAVAUX PUBLICS ET MANUTENTION (BAC PRO)			ss		
MAINTENANCE DES MATERIELS OPTION C PARCS ET JARDINS (BAC PRO)			ss		
MAINTENANCE DES SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISEES OPTION A : SYSTEMES MECANIQUES AUTOMATISEES (BAC PRO)			77		
PILOTAGE DES SYSTEMES DE PRODUCTION AUTOMATISEE (BAC PRO)			36		
PLASTURGIE (BAC PRO)			16		
REALISATION D'OUVRAGES CHAUDRONNES ET DE STRUCTURES METALLIQUES (BAC PRO)			17		
SERVICES ACCUEIL ASSISTANCE CONSEIL (BAC PRO)			42		
TECHNICIEN D'USINAGE (BAC PRO)			63		
TECHNICIEN MENUISIER AGENCEUR (BAC PRO)			27		
TECHNICIEN OUTILLEUR (BAC PRO)			6		
IV			BAC PRO AG	AGRO-EQUIPEMENT (BAC PRO AG)	14
				CONDUITE ET GESTION DE L'ELEVAGE CANIN ET FELIN (BAC PRO AG)	24
	GESTION ET CONDUITE DE CHANTIERS FORESTIERS (BAC PRO AG)	14			
IV	BP JEPS	SPECIALITE ACTIVITES NAUTIQUES (BP JEPS)	14		
		SPECIALITE ACTIVITES PHYSIQUES POUR TOUS (BP JEPS)	14		
		SPECIALITE ANIMATION SOCIALE (BP JEPS)	6		
		SPECIALITE LOISIRS TOUS PUBLICS (BP JEPS)	9		
IV	BP	BOUCHER (BP)	22		
		BOULANGER (BP)	25		
		CARRELAGE MOSAIQUE (BP)	9		
		CHARPENTIER (BP)	12		
		COIFFURE OPTION COLORISTE PERMANENTISTE (BP)	57		
		COIFFURE OPTION STYLISTE VISAGISTE (BP)	64		
		CONSTRUCTION D'OUVRAGES DU BATIMENT EN ALUMINIUM, VERRE ET MATERIAUX DE SYNTHESE (BP)	9		
		CONSTRUCTION EN MACONNERIE ET BETON ARME (BP).	65		
COUVREUR (BP)	18				

Niveau	Diplôme	Effectif	
	CUISINIER (BP)	47	
	EQUIPEMENTS SANITAIRES (BP)	30	
	ESTHETIQUE COSMETIQUE PARFUMERIE (BP)	46	
	FLEURISTE (BP)	38	
	INSTALLATIONS ET EQUIPEMENTS ELECTRIQUES (BP)	52	
	MENUISIER (BP)	57	
	MONTEUR DEPANNEUR EN FROID ET CLIMATISATION (BP)	24	
	MONTEUR EN INSTALLATIONS DE GENIE CLIMATIQUE (BP)	68	
	PEINTURE REVETEMENTS (BP)	66	
	PLATRERIE-PLAQUE (BP)	25	
	PREPARATEUR EN PHARMACIE (BP)	40	
	RESTAURANT (BP)	39	
	SERRURERIE-METALLERIE (BP)	25	
BPA	INDUSTRIES AGRO-ALIMENTAIRES (BPA)	20	
	PRODUCTIONS HORTICOLES (BPA)	18	
	RESPONSABLE D'EXPLOITATION AGRICOLE (BPA)	126	
	TRAVAUX PAYSAGERS (BPA)	33	
CSA NIV4	CONDUITE DE L'ELEVAGE LAITIER (CSA)	ss	
	CONSTRUCTIONS PAYSAGERES (CSA)	8	
BEES1	EDUCATEUR SPORTIF 1ER DEGRE SAI (BEES - BREVET D'ETAT)	19	
BTM	EBENISTE (BTM)	16	
	PATISSIER (BTM)	20	
	PROTHESISTE DENTAIRE (BTM)	24	
III	BTS	BANQUE OPTION A MARCHE DES PARTICULIERS (BTS)	31
	COMMERCE INTERNATIONAL (BTS)	22	
	COMMUNICATION ET INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION ETUDE ET REALISATION DE PRODUITS GRAPHIQUES (BTS)	5	
	COMMUNICATION ET INDUSTRIES GRAPHIQUES OPTION ETUDE ET REALISATION DE PRODUITS IMPRIMES (BTS)	10	
	ELECTROTECHNIQUE (BTS)	18	
	ELECTROTECHNIQUE (BTS)	ss	
	MAINTENANCE INDUSTRIELLE (BTS)	44	
	MANAGEMENT DES UNITES COMMERCIALES (BTS)	68	
	MECANIQUE ET AUTOMATISMES INDUSTRIELS (BTS)	11	
	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION GESTION DE LA PRODUCTION (BTS)	ss	
	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION METIERS DE L'IMAGE (BTS)	7	
	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION METIERS DU SON (BTS)	9	
	METIERS DE L'AUDIOVISUEL OPTION MONTAGE ET POSTPRODUCTION (BTS)	ss	
	NEGOCIATION ET RELATION CLIENT (BTS)	6	
	PRODUCTIQUE MECANIQUE (BTS)	18	
BTSA	ANALYSE ET CONDUITE DES SYSTEMES D'EXPLOITATION (ACSE) (BTSA)	47	
	GESTION FORESTIERE (BTSA)	21	
	INDUSTRIES AGROALIMENTAIRES SPE INDUSTRIES ALIMENTAIRES (BTSA)	13	
	PRODUCTIONS ANIMALES (BTSA)	23	
DIV-3	EDUCATEUR SPECIALISE (DIPLOME D'ETAT)	45	
BTMS	EBENISTERIE (BTMS)	23	

Niveau	Diplôme		Effectif	
II	LIC-PRO	ASSURANCE, BANQUE, FINANCE (LICENCE PRO)	14	
		GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE : ANIMATEUR QUALITE ACTIVITES TERTIAIRES (LICENCE PRO)	5	
		GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE : ANIMATEUR QUALITE INDUSTRIES MANUFACTURIERES (LICENCE PRO)	18	
		GESTION DE LA PRODUCTION INDUSTRIELLE, ANIMATEUR QUALITE : INDUSTRIES AGROALIMENTAIRE, BIOINDUSTRIE (LICENCE PRO)	ss	
		GESTION DES RESSOURCES HUMAINES (LICENCE PRO)	11	
		MANAGEMENT DES ORGANISATIONS : MANAGEMENT DE L'ACTIVITE COMMERCIALE (LICENCE PRO)	12	
		PRODUCTION INDUSTRIELLE : INGENIERIE EN AUTOMATIQUE BUREAU D'ETUDES AUTOMATISMES (LICENCE PRO)	17	
		PRODUCTION INDUSTRIELLE : INGENIERIE EN CONCEPTION (LICENCE PRO)	16	
		PRODUCTION INDUSTRIELLE : INGENIERIE EN PRODUCTION (LICENCE PRO)	9	
	SYSTEMES INFORMATIQUES ET LOGICIELS : IMAGE ET SON (LICENCE PRO)	39		
	DECF	ETUDES COMPTABLES ET FINANCIERES (DIPLOME D') (DECF)	15	
	DIP2	BACHELOR EN MARKETING ET COMMERCE INTERNATIONAL : DIPLOME DE L'ACADEMIE COMMERCIALE INTERNATIONALE DE PARIS - NEGOCIA	6	
		COMMERCE (DIPLOME DES ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE ESC)	78	
	TH2-C	RESPONSABLE EN LOGISTIQUE (CERTIFICATION)	19	
		RESPONSABLE OPERATIONNEL DE CENTRE DE PROFIT (IFAG) (TH)	ss	
		RESPONSABLE QUALITE OPTION QSE SECURITE ENVIRONNEMENT (IEQT VICHY)	28	
	TH2-N	RESPONSABLE DU DEVELOPPEMENT EN EMBALLAGE ET CONDITIONNEMENT (CERTIFICATION ESEPA)	25	
	I	MASTER PRO	ECONOMIE, GESTION, MANAGEMENT : SCIENCES ET METIERS DE LA GESTION SPE MANAGEMENT DES PME / PMI :DEVELOPPEMENT SUR LES MARCHES EUROPEENS (MASTER PRO)	16
			ECONOMIE, GESTION, MANAGEMENT : SCIENCES ET METIERS DE LA GESTION SPE MANAGEMENT ET INGENIERIE LOGISTIQUE (MASTER PRO)	ss
GESTION : MANAGEMENT DES ORGANISATIONS SPE COMPTABILITE CONTROLE AUDIT (MASTER PRO)			37	
SCIENCES ET TECHNOLOGIES : INGENIERIE EMBALLAGE PACKAGING (MASTER PRO)			18	
ING-ITI		INGENIEUR DES TECHNIQUES DE L'INDUSTRIE, SPECIALITE GENIE INDUSTRIEL, DIPLOME DE L'ECOLE NATIONALE SUPERIEURE D'ARTS ET METIERS ENSAM	15	
<b>Total hors CPA/CLIPA</b>			<b>8324</b>	

ss : *secret statistique*

Source : SIFA 2006

### Libellés des diplômes

<b>MC5</b>	MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 5
<b>CAP</b>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE
<b>BPA5</b>	BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE NIVEAU 5
<b>CAPA</b>	CERTIFICAT D'APTITUDE PROFESSIONNELLE AGRICOLE
<b>BEP</b>	BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES
<b>BEPA</b>	BREVET D'ETUDES PROFESSIONNELLES AGRICOLE
<b>CSA NIV5</b>	CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU 5
<b>TH5-M</b>	TITRE HOMOLOGUE NIVEAU 5 (METIERS)
<b>BAC PRO</b>	BACCALAUREAT PROFESSIONNEL
<b>BAC PRO AG</b>	BACCALAUREAT PROFESIONNEL AGRICOLE
<b>BP JEPS</b>	BREVET PROFESSIONNEL SPORTIF
<b>BP</b>	BREVET PROFESSIONNEL
<b>BPA</b>	BREVET PROFESSIONNEL AGRICOLE
<b>CSA NIV4</b>	CERTIFICAT DE SPECIALISATION AGRICOLE NIVEAU 4
<b>BEES1</b>	BREVET D'ETAT EDUCATEUR SPORTIF
<b>BTM</b>	BREVET TECHNIQUE DES METIERS
<b>BTS</b>	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR
<b>BTSA</b>	BREVET DE TECHNICIEN SUPERIEUR AGRICOLE
<b>DIV-3</b>	AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU 3
<b>BTMS</b>	BREVET TECHNIQUE DES METIERS SUPERIEUR
<b>LIC-PRO</b>	LICENCE PROFESSIONNELLE
<b>DECF</b>	DIPLOME D'ETUDES COMPTABLES & FINANCIERES
<b>DIP2</b>	DIPLOMES D'ECOLES SUPERIEURES DE COMMERCE
<b>TH2-C</b>	TITRE HOMOLOGUE NIVEAU 2 (COMMERCE)
<b>TH2-N</b>	TITRE HOMOLOGUE NIVEAU 2 (INDUSTRIE)
<b>MASTER PRO</b>	MASTER PROFESSIONNEL
<b>ING-ITI</b>	DIPLOME D'INGENIEUR TECHNIQUES INDUSTRIELLES

## **Annexe 5.5. La Base Centrale des Etablissements<sup>4</sup>**

### **I - Les structures d'accueil des apprentis**

- Le CFA national ou régional

La création d'un CFA, organisme de formation des apprentis, fait l'objet d'une convention conclue avec l'état (CFA nationaux) ou avec la région (CFA régionaux) et un organisme gestionnaire.

L'organisme gestionnaire peut être de deux natures :

- **privé** : une branche professionnelle, une entreprise, une chambre de métiers (CM), une chambre de commerce et de l'industrie (CCI), association, ...

Dans ce cas, l'organisme assure tout ou partie des formations technologiques et pratiques normalement dispensées par le CFA. Ce dernier peut aussi passer une convention (au titre de l'article L 116.1.1) de sous-traitance avec un ou plusieurs établissements d'enseignement publics ou privés sous contrat ou des établissements d'enseignement technique ou professionnel reconnus ou agréés par l'Etat ou des établissements habilités à délivrer un titre d'ingénieur diplômé ou des établissements de formation et de recherche pour assurer des formations normalement dispensées en CFA. Ces établissements mettent à disposition du CFA des équipements pédagogiques ou d'hébergement.

Le CFA conserve cependant la responsabilité administrative et pédagogique des enseignements dispensés, sa gestion financière étant assurée par la branche professionnelle, la CCI, ...

- **public** : un EPLE<sup>5</sup>, un EPLEA ou une université.

Dans ce cas, le lycée ou l'université a aussi la responsabilité administrative et pédagogique des enseignements dispensés en CFA et non uniquement la gestion financière de ce CFA.

- L'UFA : Unité de Formation d'Apprentis

L'UFA est une entité au sein d'un organisme de formation. C'est le résultat d'une convention (au titre de l'article L115-1 du code du travail) passée entre un CFA (créé par convention entre la région et un organisme professionnel) et un établissement d'enseignement public ou privé sous contrat ou un établissement de formation ou de recherche. Ces établissements assurent tout ou partie des enseignements normalement dispensés en CFA et regroupés dans l'UFA qu'ils gèrent séparément de leurs autres activités de formation. L'UFA n'a pas vocation à être immatriculée dans La Base Centrale des Etablissements (BCE) mais sera repérée dans le système d'information sur la formation des apprentis (SIFA) à l'aide du numéro UAI de l'établissement support de cette formation.

- La section d'apprentissage

L'ouverture d'une section d'apprentissage dans un lycée ou un établissement d'enseignement supérieur résulte d'une convention tripartite entre l'établissement d'enseignement, une entreprise, et la région (au titre de l'article L 115.1). La convention est établie pour une formation donnée dont la durée est au moins égale à celle du cycle de formation. Il peut y avoir plusieurs sections d'apprentissage pour un même établissement. En ce qui concerne les dispositions financières, la section est assimilable au CFA, donc gérée par l'établissement d'enseignement signataire de la convention.

---

<sup>4</sup> Extrait du guide d'utilisateurs «nomenclature» DEPP A1

<sup>5</sup> EPLE (ou A pour Agricole) : Etablissement Public Local d'Enseignement

## **II – Sites de formation et articulation Base Centrale des Etablissements : principes d'immatriculation**

Sont immatriculés dans la Base Centrale des Etablissements :

1. Les CFA, structures de formation, qu'ils soient nationaux (code nature 600) ou régionaux (code nature 610).

2. Les antennes délocalisées ou annexes géographiques (code nature 620), c'est-à-dire les centres permanents de formation se situant dans une autre commune que le CFA lui-même. Le degré de finesse du repérage des antennes de CFA dépend en réalité des besoins des acteurs locaux de l'apprentissage : SAIA, DRAF et conseils régionaux par exemple.

3. Les sections d'apprentissage ou SA (code nature 630) sont immatriculées pour le second degré public MEN car elles ont une comptabilité distincte de l'établissement auquel elles sont rattachées. Un établissement peut avoir plusieurs sections d'apprentissage « mono ou multi formations ». Mais la règle est d'immatriculer une seule « UAI section » par établissement. Les sections d'apprentissage du secteur privé MEN et du supérieur sont depuis peu également immatriculées.

Les SA du 2nd degré privées sont, de la même manière que les SA publiques, majoritairement rattachées à l'un des codes nature suivants : 300 (LEGT), 301 (LET), 306 (LPO), 320 (LP), 322 (école de métiers) ou 332 (école professionnelle spécialisée).

L'immatriculation de ces structures répond à deux objectifs :

- recenser de manière exhaustive les établissements d'enseignement initial, ce qui est une des vocations du fichier des établissements ;
- identifier toutes les structures d'enseignement par apprentissage qui sont nécessaires à la gestion et au traitement des enquêtes sur l'apprentissage (enquête 2 : comptes financiers des CFA, enquête 8 : taxe d'apprentissage et enquêtes 10 et 51 sur les formations dispensées aux apprentis).

4. Les CFA « hors murs » : il s'agit de CFA qui passent des conventions d'accueil avec des organismes de formations. Ils sont immatriculés, même s'ils ne dispensent aucune formation.

## **III - Notion de site de formation dans l'enquête 51 renouvelée**

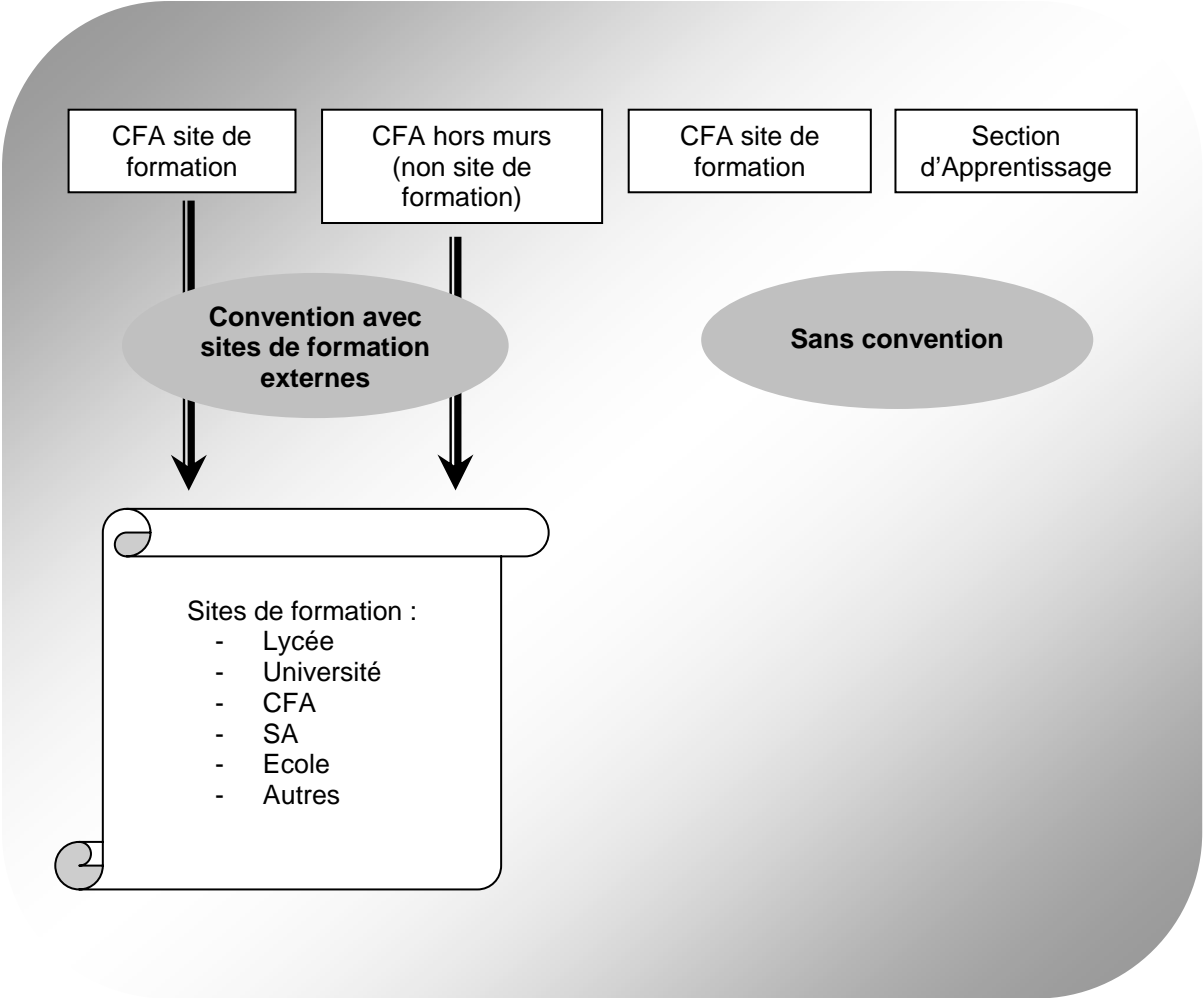
En 2001, il a été envisagé, en accord avec les conseils régionaux, par l'intermédiaire du Comité de Coordination des Programmes Régionaux d'Apprentissage et de Formation Professionnelle Continue, de mettre en place un système commun de remontée de données entre le ministère de l'Education Nationale, le ministère de l'Agriculture et les Conseils Régionaux.

A cette occasion, les remontées ne se font plus sous forme de questionnaires papier dont l'unité est le CFA, mais sous forme d'une remontée informatique de données individuelles anonymes par apprentis.

Pour chaque apprenti, il est demandé de préciser en plus du numéro UAI du CFA avec lequel il a signé son contrat d'apprentissage, le numéro UAI de son site principal de formation. Si l'apprenti a des formations dans plusieurs sites, c'est le site dans lequel il a le plus d'heures de formation qui sera pris en compte. Un site de formation peut être un autre CFA, une section d'apprentissage, une université, un EPLE ou une autre unité administrative immatriculée disposant d'un numéro UAI. S'il s'avère que ces sites de formation ne possèdent pas de numéro UAI, il faudra, après vérification, en faire la demande auprès des gestionnaires RAMSESE en rectorat. Attention de ne pas demander l'immatriculation d'une UFA, d'un local loué ou d'une autre entrée de l'établissement.



Les différentes structures possibles dans la région Auvergne



## Annexe 5.6. Effectif et répartition des enseignants en CFA

	Temps plein		Temps partiel		Effectif total
	Effectif	%	Effectif	%	
Titulaires	102	41,6	143	58,4	245
CDI	276	61,5	173	38,5	449
CDD	18	14,6	105	85,4	123
Vacataires titulaires			63	100,0	63
Vacataires autres	6	2,1	280	97,9	286
<b>Tous statuts confondus</b>	<b>402</b>	<b>34,5</b>	<b>764</b>	<b>65,5</b>	<b>1166</b>

Source : SIFA 2006

### Avertissement

SIFA fournit aussi une information globale sur les enseignants et les résultats aux examens.

En 2006, la qualité de cette information se révèle fragile car il n'a pas été possible de l'obtenir de façon exhaustive.

## Annexe 5.7. Taux de réussite aux examens

Diplôme	Présents	Reçus	Taux de réussite
DIP. ETUDES COMPT. & FINANC. (DECF)	14	ss	14,3
DIP. ECOLES SUP. COMMERCE (DIP2)	74	71	95,9
LICENCE PRO. (LIC-PRO)	125	123	98,4
TITRE HOMOLOGUE NIV 2 COMMERCE (TH2-C)	36	35	97,2
TITRE HOMOLOGUE NIV 2 INDUSTRIE (TH2-N)	19	19	100,0
<b>Total niveau 2</b>	<b>268</b>	<b>250</b>	<b>93,3</b>
BREVET TECH. METIERS SUP. (BTMS)	ss	ss	80,0
BTS	98	87	88,8
BTS AGRICOLE (BTSA)	35	20	57,1
AUTRES DIPLOMES DE NIVEAU III (DIV-3)	8	7	87,5
<b>Total niveau 3</b>	<b>146</b>	<b>118</b>	<b>80,8</b>
BAC PRO	232	204	87,9
BAC PRO AGRICOLE	12	11	91,7
BREVET ETAT EDUC. SPORTIF (BEES1)	10	7	70,0
BREVET PROFESSIONNEL (BP)	362	255	70,4
BREVET PROF. SPORTIF (BP JEPS)	9	ss	55,6
BREVET PROF. AGRICOLE (BPA)	84	66	78,6
BREVET TECHN. METIERS (BTM)	20	12	60,0
MENTION COMPLEMENTAIRE NIV 4 (MC4)	6	ss	83,3
<b>Total niveau 4</b>	<b>735</b>	<b>565</b>	<b>76,9</b>
BEP	343	238	69,4
BEP AGRICOLE (BEP A)	54	26	48,1
BREVET PROFESSIONNEL AGRIC. NIV 5 (BPA5)	31	6	19,4
CAP	1841	1437	78,1
CAP AGRICOLE (CAPA)	139	113	81,3
CERTIF SPECIALISATION AGRIC. NIV 5 (CSA NIV5)	14	13	92,9
	172	134	77,9
TITRE HOMOLOGUE NIV 5 METIERS (TH5-M)	20	17	85,0
<b>Total niveau 5</b>	<b>2614</b>	<b>1984</b>	<b>75,9</b>
<b>Total</b>	<b>3763</b>	<b>2917</b>	<b>77,5</b>

ss : secret statistique

Source : SIFA 2006

### Avertissement

SIFA fournit aussi une information globale sur les enseignants et les résultats aux examens.

En 2006, la qualité de cette information se révèle fragile car il n'a pas été possible de l'obtenir de façon exhaustive.

## Annexe 5.8. Poids de l'apprentissage par région et académie

[1] - Poids de l'apprentissage sur l'ensemble du second cycle professionnel par région et académie en 2006-2007 (France métropolitaine + DOM)

Region	Academie	Effectifs du second cycle professionnel Etablissements sous tutelle de :				Apprentis		Poids de l'apprentissage (1)	
		Ministère de l'éducation nationale		Ministère de l'agriculture et de la pêche		Niveau V	Niveau IV	Niveau V	Niveau IV
		Niveau V (CAP/BEP/MC)	Niveau IV (BAC PRO/BMA)	Niveau V (CAP/BEP/MC)	Niveau IV (BAC PRO/BMA)				
ALSACE	STRASBOURG	14624	5063	469	263	8 921	2 937	37,1	35,5
AQUITAINE	BORDEAUX	23665	9211	3703	1835	11 598	3 471	29,8	23,9
AUVERGNE	CLERMONT-FERRAND	9079	4027	1925	985	5 631	1 856	33,9	27,0
BASSE NORMANDIE	CAEN	12429	4350	2984	1241	7 192	2 223	31,8	28,4
BOURGOGNE	DIJON	12418	4457	2639	1111	8 194	2 529	35,2	31,2
BRETAGNE	RENNES	21029	8907	7293	3262	11 282	4 179	28,5	25,6
CENTRE	ORLEANS-TOURS	17556	6671	3112	1278	11 688	4 198	36,1	34,6
CHAMPAGNE ARDENNES	REIMS	12871	5012	1587	765	5 577	1 763	27,8	23,4
CORSE	CORSE	1921	550	98	37	1 227	233	37,8	28,4
FRANCHE COMTE	BESANCON	9873	3752	2140	839	5 332	2 335	30,7	33,7
GUADELOUPE	GUADELOUPE	7036	2317	439	161	644	149	7,9	5,7
GUYANE	GUYANE	3371	743	181	47	219	9	5,8	1,1
HAUTE NORMANDIE	ROUEN	17348	6128	1220	499	8 622	3 318	31,7	33,4
ILE DE FRANCE	CRETEIL	35312	14571	449	194	10 814	3 371	23,2	18,6
	PARIS	13421	5268	100	46	7 275	4 207	35,0	44,2
	VERSAILLES	36969	17986	759	214	11 861	5 659	23,9	23,7
	<b>Total Ile-de-France</b>	<b>85 702</b>	<b>37 825</b>	<b>1 308</b>	<b>454</b>	<b>29 950</b>	<b>13 237</b>	<b>25,6</b>	<b>25,7</b>
LANGUEDOC ROUSSILLON	MONTPELLIER	20427	6465	2956	1257	9 060	2 732	27,9	26,1
LIMOUSIN	LIMOGES	5357	1866	1015	589	2 360	1 024	27,0	29,4
LORRAINE	NANCY-METZ	23071	8459	1443	648	9 685	4 158	28,3	31,3
MARTINIQUE	MARTINIQUE	6450	2182	367	154	1 258	333	15,6	12,5
MIDI PYRENNES	TOULOUSE	19993	7242	3421	1647	10 314	3 526	30,6	28,4
NORD PAS DE CALAIS	LILLE	49621	16302	2875	1152	10 380	4 923	16,5	22,0
PAYS DE LA LOIRE	NANTES	24299	9222	7122	3204	17 205	8 472	35,4	40,5
PICARDIE	AMIENS	19896	6107	2379	782	7 190	2 697	24,4	28,1
POITOU CHARENTES	POITIERS	11775	4073	3423	1478	8 413	3 171	35,6	36,4
PROVENCE ALPES COTE D AZUR	AIX-MARSEILLE	24339	8245	1971	734	12 451	4 868	32,1	35,2
	NICE	13771	4913	684	235	8 692	2 477	37,6	32,5
	<b>Total PACA</b>	<b>38 110</b>	<b>13 158</b>	<b>2 655</b>	<b>969</b>	<b>21 143</b>	<b>7 345</b>	<b>34,2</b>	<b>34,2</b>
REUNION	REUNION	12799	3379	669	257	2 712	970	16,8	21,1
RHONE ALPES	GRENOBLE	22889	7270	4841	1617	10 058	4 746	26,6	34,8
	LYON	23560	8461	3280	1364	9 536	5 417	26,2	35,5
	<b>Total Rhône-Alpes</b>	<b>46 449</b>	<b>15 731</b>	<b>8 121</b>	<b>2 981</b>	<b>19 594</b>	<b>10 163</b>	<b>26,4</b>	<b>35,2</b>
<b>Total France Métropolitaine + DOM</b>		<b>527 169</b>	<b>193 199</b>	<b>65 544</b>	<b>27 895</b>	<b>235 391</b>	<b>91 951</b>	<b>28,4</b>	<b>29,4</b>

(1) Apprentis / ensemble du second cycle professionnel (%)

source : RERS/MEN 2008

## **Pour en savoir plus**

### **Académie de CLERMONT-FERRAND**

**Recteur de l'Académie et Chancelier des Universités** : Gérard BESSON

**Secrétaire Général de l'Académie** : Gérard GUILLAUMIE

Ce document a été réalisé par **Martine HIRIART-DURRUTY** et **Patricia ROUBY** en liaison avec l'ensemble de la **Division Etudes - Statistiques - Infocentre** avec la collaboration technique de **Franck CALATAYUD** et **Marie-José TEIXEIRA** pour la mise en page de la publication.

Responsable : Jean-François MEZEIX

Secrétariat : Marie-José TEIXEIRA

Etudes – Statistiques – Infocentre – Bilan social : Statistiques : Valérie CHAPOTIER, Mustapha ENNAJOUÏ, Catherine GRANGE, Martine HIRIART-DURRUTY, Eric LOUSTAU, Franck CALATAYUD  
Enquêtes et gestion des systèmes d'information : Jacqueline NENOT, Joëlle DARCIS, Patricia ROUBY  
Tél : 04 73 99 32 71

Des exemplaires des notes de la DESI n° 04-08 "L'apprentissage en Auvergne - Année 2006/2007" peuvent être demandés à :

Division Etudes - Statistiques - Infocentre  
3, avenue Vercingétorix  
63033 Clermont-Ferrand cedex1

Consultation en ligne : [www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr)  
Académie et Rectorat  
Repères Statistiques Infocentre

### **Conseil Régional d'Auvergne**

**Président du Conseil Régional d'Auvergne** : René SOUCHON

**Directeur Général des Services** : Jean-Michel BOSSARD

**Directeur de la Formation Professionnelle et de l'Apprentissage** : J.M. CALLOIS

13 et 15 Avenue de Fontmaure  
B.P. 60  
63400 CHAMALIERES

Site : [www.formationauvergne.com](http://www.formationauvergne.com)

N'hésitez pas à nous faire part de vos remarques et suggestions.

Division Etudes - Statistiques - Infocentre  
ce.desi@ac-clermont.fr

Nombre d'exemplaires : 410



collection

Notes de la DESI

thématique

Dossiers statistiques

titre

L'apprentissage en Auvergne  
Année 2006/2007

conception, réalisation et diffusion

Division études,  
statistiques, infocentre (DESI)  
Ce.desi@ac-clermont.fr

impression

Rectorat - 410 ex.

pour plus d'informations

[www.ac-clermont.fr](http://www.ac-clermont.fr)



MINISTÈRE DE  
L'ÉDUCATION NATIONALE

MINISTÈRE DE  
L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR  
ET DE LA RECHERCHE

